

Ville du **CROISIC**

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#64

AVRIL
2025



www.lecroisic.fr  



CULTURE

EXPOSITIONS
2025



BUDGET

DU SOUHAITÉ
AU POSSIBLE

SOMMAIRE

AVRIL 2025

Tanguy de Willencourt © Christophe Gremiot



16 | TEMPO, 16^E ÉDITION DU FESTIVAL



30 | LE PIERRE-BOUGUER BÉNI ET BAPTISÉ



48 | LOGEMENTS SOCIAUX: 60 EN CHANTIER

3 **ÉDITO**

4 **BUDGET**

Du souhaité au possible

8 **ÉCONOMIE**

Accueil des entrepreneurs: une soirée remarquée et remarquable

10 **CULTURE**

Étienne Grandjean « La folk vie »
Exposition « Résister! De la mobilisation à la libération du Croisic »
Les dimanches de caractère®
Tempo, 16^e édition du festival

22 **ASSOCIATIF**

Kurun, des membres d'honneur
La salle obscure s'éclaire pour les plus précaires
Il était un petit navire

28 **SOCIAL**

Les services du CCAS

30 **SNSM**

Le Pierre-Bouguer béni et baptisé

34 **TRAVAUX**

Quartier Dinan: calendrier respecté
Quartier Dinan: une place et des places
Quand le passé d'une cité se révèle à l'occasion de travaux d'aménagement urbain

43 **PATRIMOINE**

Place Dinan, le 1^{er} hôtel de ville

44 **ENVIRONNEMENT**

Rémi Morin, représentant de la réserve des Traicts du Croisic
Carrés pour la biodiversité: accueillir les fleurs sauvages et les insectes pollinisateurs
Certains animaux de nos villes peuvent proliférer, les populations sont surveillées

48 **LOGEMENT**

Logements sociaux: 60 en chantier

52 **AGENDA**

54 **TRIBUNES**

IMPRIMERIE Corlet Imprimeur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Michèle Quillard, maire du Croisic.

RÉDACTEURS Joëlle Meunier, William Nocus, Laurent Delpire. **MAQUETTE** Delphine Chateau, William Nocus.

5500 tirages - avril 2025

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

**Chères Croisicaises, chers Croisicais,**

Le vaste chantier du quartier Dinan se poursuit. Malgré quelques aléas, le calendrier est respecté pour le moment. J'en profite pour souligner la qualité de nos relations avec l'entreprise Charrier. Elle est à notre écoute et s'adapte continuellement aux imprévus.

Dans quelques mois, Le Croisic bénéficiera d'une vraie place au cœur d'un espace organisé, apaisé, idéalement situé face au port. Depuis une cinquantaine d'années, on assiste à un large mouvement vers la piétonnisation des centres-villes. Le Croisic s'inscrit dans cette vision ambitieuse de replacer le piéton au centre de nos préoccupations. Cette politique redynamise les centres-villes; protège notre patrimoine; sécurise les déplacements; réduit la pollution sonore et atmosphérique; améliore la qualité de vie des résidents et des visiteurs; encourage les déplacements doux; renforce l'attractivité commerciale, etc. Néanmoins, si le « tout voiture » a vécu, nombre de nos administrés ont besoin de leur vé-

hicule pour se déplacer. En complément de cette réhabilitation du quartier, nous allons créer de nouveaux stationnements proches de la place. On peut se garer au Croisic et je ne cesse de le répéter, nous avons plusieurs zones de stationnement dans le centre, libres, sans limite de temps, gratuites et accessibles à tous.

Bientôt, cet espace embelli et fonctionnel pourra servir pour une manifestation culturelle ou une organisation festive sans pénaliser le fonctionnement du reste de la ville, elle va favoriser les rapprochements et les échanges entre Croisicais. C'est à eux qu'appartient cet environnement. Je souhaite qu'ils se l'approprient, c'est pour eux que nous y avons réalisé les aménagements de demain.

**RÉUNIONS DE PROXIMITÉ 2025 - 11 H 00**

- ▶ vendredi 20 juin - Hôtel de ville (salle du Soleil Royal)
- ▶ vendredi 27 juin - parking du Castouillet
- ▶ vendredi 4 juillet - parking SNSM
- ▶ jeudi 10 juillet - Mont-Esprit
- ▶ vendredi 18 juillet - Lavoir de Penn-Avel
- ▶ mercredi 23 juillet - rue Emmanuel-Provost (face à la chapelle du Crucifix)
- ▶ vendredi 25 juillet - parking du Sable-Menu
- ▶ vendredi 1^{er} août - face au Centre de Loisirs
- ▶ vendredi 8 août - parking de la salle du Lin

En cas d'intempéries, ces rencontres se dérouleront en mairie, salle du Soleil Royal.

BUDGET 2025 : du souhaité au possible



Michèle Quillard, maire du Croisic et son adjoint aux Finances, Alain Bourdic

La loi de finances 2025 a été votée via l'article 49-3 de la Constitution. Ce texte prévoit de réduire le déficit public de 5.4 % du Produit Intérieur Brut pour atteindre 115,5 % du PIB.

Il est demandé aux collectivités locales de participer au redressement des finances publiques nationales. Cette contribution se concrétise par un lissage des recettes fiscales. Un prélèvement

sera donc réalisé sur les revenus fiscaux de notre ville, autrement dit les impôts locaux, pour contribuer au comblement de la dette de l'État.

La fiscalité locale est sujette à des débats récurrents.

Les bases (c'est-à-dire l'assiette de l'impôt) ont été revalorisées de 3.9 % en 2024 par les services fiscaux, sur tout le territoire national.

La revalorisation 2025 s'élèvera à 1.7 %. La commune n'est pas associée à cette revalorisation.

Cela signifie que, mécaniquement, le montant de l'impôt local sera supérieur à hauteur de ce même pourcentage entre l'année passée et cette année. C'est la raison pour laquelle, depuis 10 ans, l'équipe municipale a décidé **de geler le taux communal de taxe foncière qui s'applique sur la**

base. Concernant la taxe d'habitation, payée uniquement par les résidents secondaires, la même décision s'applique. Il n'y aura pas d'augmentation du taux et encore moins de surtaxation!

L'opposition réclame une baisse du taux pour compenser la hausse du montant à payer. C'est **un effet d'annonce** car cela ne diminuera pas le montant de votre feuille d'impôt local et, de plus, cette mesure ne serait mise en œuvre **qu'une seule année...** L'opposition oublie également de dire qu'il n'y a pas que la commune qui perçoit de la taxe foncière sur le bâti, il y a également l'EPCI Cap-Atlantique. Et nous votons « contre » l'augmentation des taux en conseil communautaire, mais nous sommes bien seuls.

La baisse d'un point de taux de taxe foncière (actuellement 35.39 %) induirait une baisse de ressources estimée à 200 000 €. Or, il convient de financer chaque année des dépenses qui sont en hausse telles que les assurances. En parallèle, nous devons participer au financement du redressement des comptes publics de l'État, nous percevons moins de subventions des autres collectivités mais surtout, **nous voulons maintenir un service public de qualité pour tous les Croisicais.** Plutôt que de baisser le taux de taxe foncière comme le préconise l'opposition (ce qu'elle n'aurait sûrement pas fait tous les ans), nous avons opté pour :

⓪ Le même tarif de restauration scolaire depuis 2008 malgré une forte hausse du prix d'achat des repas (de 2 € à 3,20 € le repas payé par les familles quand le prix du repas facturé par l'hôpital est de 7,07 € en 2024),

⓪ Le maintien des subventions aux associations, ce qui n'est pas le cas de la Région ni du Département: 99 325 € pour les associations, 5 340 € pour l'école Jacques Cartier,

⓪ Une programmation culturelle riche et à un coût attractif,

⓪ Le stationnement gratuit sur toute la commune

⓪ Des tarifs communaux modérés (abonnement à la médiathèque à 15 €, ticket de cinéma, ...)

⓪ Une subvention au CCAS pour soutenir les Croisicais en difficulté et les plus précaires,

⓪ Une subvention à l'EPL Cinéma Le Hublot pour le maintien d'un lieu culturel essentiel aux Croisicais.

Les recettes fiscales et la maîtrise des dépenses permettent de dégager une capacité d'autofinancement importante et de continuer à financer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux, sans emprunter exagérément, conformément à nos engagements de campagne.

Comme annoncé dès la présentation des orientations budgétaires au conseil municipal de février dernier, le résultat de 2024 est très positif. La capacité d'autofinancement s'élève à 2 412 784 €. Cela va nous permettre d'abon-



EN BREF ...

Assurances

Le contrat d'assurance de la Ville comporte 6 lots :

- Véhicules à moteur
- Dommage aux biens (dont le risque cyberattaque)
- Responsabilité civile
- Protection juridique
- Promut fonctionnaires
- Risques statutaires (assurance de certains risques pour le personnel communal).

L'état de la sinistralité, qui a un fort impact sur le montant des cotisations, est de 20 sinistres en 2024.

La majorité de ces sinistres est en rapport avec des incidents du quotidien (ex : bris de glace), 3 sont liés aux intempéries et 4 avec un contentieux en matière d'urbanisme.

Les dégradations de mobilier urbain (feu de mobilier, de containers, tags, ...) restent à la charge exclusive du budget communal. La vidéosurveillance a permis d'identifier certains auteurs et d'obtenir réparation.



der le financement des presque 22 millions d'€ d'investissements du mandat en n'ayant emprunté que 3 millions d'€. Ce n'est pas le cas dans d'autres communes du territoire de Cap-Atlantique.

En fin 2024, la Ville était en capacité de rembourser sa dette **en moins de deux ans**, ce qui, eu égard aux travaux entrepris depuis le début du mandat, est une performance à souligner.

Ce que nous avons **souhaité** vous proposer dès 2020, que vous avez validé par l'élection, est devenu **possible**. C'est le fruit d'un travail de qualité, impulsé par le maire Michèle Quellard, entre les élus de l'équipe majoritaire élargie et les services municipaux. Le budget 2025 en est la concrétisation.

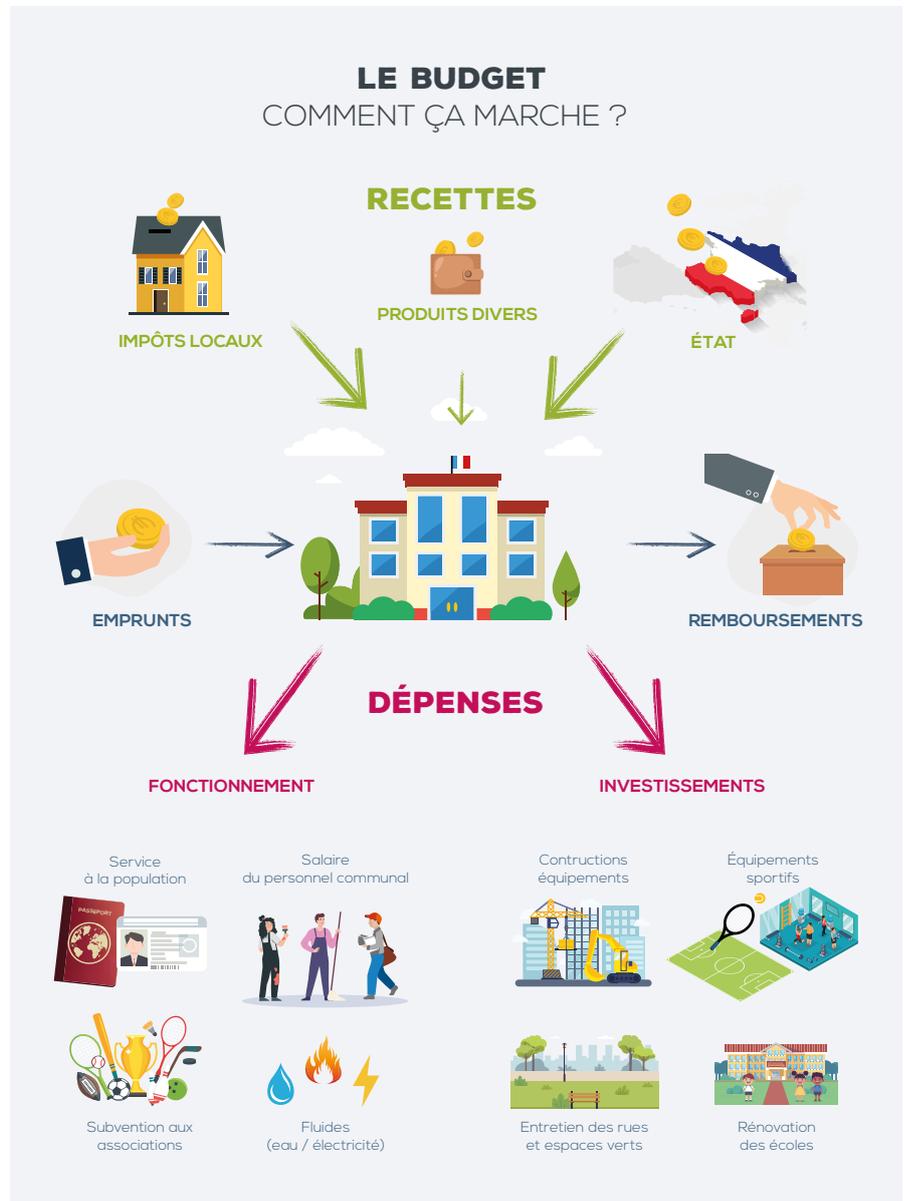
Concernant les recettes 2025

Je ne reviendrai pas sur la fiscalité, j'ai développé ce point en amont.

En application du principe de sincérité budgétaire, nous avons demandé aux services d'évaluer leurs prévisions en fonction des recettes perçues en 2024 ou en fonction d'éléments conjoncturels. Par exemple, les droits de place du marché en plein air ont été prévus en baisse en raison des travaux de la Place Dinan. Les recettes du terrain de padel sont prévues à la hausse, la location se faisant sur une année entière.

Évidemment, nous ne pouvons pas estimer les recettes exceptionnelles, comme cela a été le cas en 2024 pour la médiation réussie avec EDF.

L'objectif est de rechercher toutes



les recettes liées aux activités municipales et celles issues de l'exploitation du domaine communal. Nous préférons réaliser 100 % (voire plus) de nos prévisions en appliquant des tarifs raisonnables plutôt que d'en réaliser au maximum 80 % sur des tarifs majorés. En cela, l'action des agents responsables des encaissements (que l'on appelle des régisseurs)

est primordiale. Ils sont très soucieux de récupérer les fonds auprès des usagers des services.

Pour exemple :

- Ⓞ Les recettes liées à l'ouverture du padel en juillet (7944 €)
- Ⓞ Les produits du domaine public (échafaudages, bennes, ...) : 2 fois plus que l'année précédente.

Je vais à présent préciser quelques dépenses. De nombreuses collec-

tivités, en France, indiquent n'avoir reçu aucune réponse à leurs appels d'offre pour trouver un assureur. Pour d'autres, elles ont reçu des avenants sur les contrats en cours et dans 94 % des cas ces avenants concernaient une augmentation de la prime d'assurances, dans 27 % des cas une hausse des montants de franchises. Dans le pire des scénarios, des collectivités ont vu leurs contrats résiliés. La vigilance reste donc la règle dans un contexte où les collectivités ne sont pas en position de force. Nous avons su régulièrement négocier avec notre assureur ce qui a évité de se retrouver sans couverture.

Le montant total des cotisations pour assurer nos biens en 2025 est de 77556 €. L'assurance du personnel s'élèvera à 142300 €. En effet, le personnel des collectivités locales ne dépend pas du régime général (Sécurité Sociale) pour les risques maladie, maternité et accident du travail. Il convient donc d'assurer ces risques.

Les dépenses d'investissements 2025 permettront de conclure le programme de la liste Le Croisic, c'est vous! sur laquelle s'est porté votre choix en 2020. Équipe rejointe par le groupe indépendant en cours de mandat.

- **Pré Joli**

Qualifié comptablement en budget annexe, le lotissement (31 lots de primo-accession et la construction d'un collectif de 22 logements sociaux) arrive dans sa phase de livraison. Ainsi, 53 familles, souvent avec de jeunes enfants, seront installées d'ici la fin de l'année 2025. Qui oserait encore aujourd'hui contester la pertinence de cette politique envers les forces vives du Croisic? Et pourtant, l'équipe majoritaire a essuyé de nombreuses critiques lorsqu'elle a proposé ce programme. Nous avons tenu bon...

- **Simalion**

Le lotissement de 7 parcelles cédées à des entreprises à vocation

d'activités tournées sur le maritime arrive également à son terme. La voirie est en cours de finition. Grâce à l'installation de ces nouveaux acteurs économiques, des emplois ont été créés ou relocalisés sur notre commune.

- **Quartier Dinan**

Ce projet phare du mandat prend forme. Porte d'entrée de notre ville, la place Dinan sera le fleuron de notre cité. Le stationnement, déplacé au creux du Mont Esprit sans aucune perte d'unité, formera un cordon pertinent avec le port et le bâtiment du chantier naval dont l'activité de construction va reprendre dès le début 2026, porteur d'une image, d'une poursuite d'une tradition ancienne de construction navale chère au cœur des Croisicais. 📍

Alain Bourdic – Adjoint au Maire délégué aux finances et au développement économique

EN BREF ...

Soutien aux budgets annexes

Le budget principal (celui de la Ville) apporte son soutien aux budgets de ses entités CCAS – OT – EPL Le Hublot. Les règles de la comptabilité publique obligent la présentation de budgets en équilibre.

Or, il n'est pas toujours facile d'estimer les crédits. Par exemple, les billetteries (recettes pour l'OT et pour l'EPL) sont soumises à des variables telles que la météo! Les dépenses sont également difficiles à estimer quelquefois: importance en montant des secours d'urgence au CCAS. Ainsi est prévue une subvention d'équilibre qui sert à une présentation... équilibrée des budgets. Cela ne signifie pas qu'elle sera utilisée!





ACCUEIL DES ENTREPRENEURS : une soirée remarquable et remarquable

Organisée le lundi 3 mars à la salle Jeanne d'Arc, la deuxième édition de la soirée d'accueil des nouveaux acteurs économiques 2024-2025 a rencontré un vif succès.

Une quarantaine d'invitations ont été envoyées aux sociétés, Parmi les réponses: certaines entreprises étaient déjà installées sur la commune et ont changé d'objet social, d'autres nouvellement arrivées sur le territoire communal, déjà en activité ou à venir dans les prochaines semaines.

Alain Bourdic, l'adjoint au maire en charge du Développement économique et des Finances a eu une « *une pensée pour toutes les entreprises en place sur notre commune qui œuvrent chaque jour pour la bonne marche de notre économie dans des domaines très variés comme la pêche, la conchyliculture, le tourisme, l'artisanat, la construction, la santé, les services aux personnes, les nouvelles technologies, les associations, les structures de la Mairie, etc.* ».

Le maire, Michèle Quellard, a remercié vivement tous ces chefs d'entreprise pour leur contribution au dynamisme économique et à la notoriété du Croisic. Elle a souligné la diversité des activités des entrepreneurs et leur rôle essentiel dans la création d'emplois.

La soirée s'est déroulée sur cinq thèmes (Le Monde de la mer, les commerçants et professions libérales, les artisans - Sociétés de conseils et services, les métiers de bouche et la Santé Sports Loisirs) où chacun a pu prendre la parole et valoriser son activité et ses motivations d'être au Croisic.

Qualité des interventions

Des interventions ont été remarquées comme celle de Thibaut Bechetoille, ancien président de Croissance Plus, premier réseau national des entrepreneurs de croissance. Il a sensibilisé les participants à l'importance de l'accompagnement des entreprises et de leur financement.

Autre intervention notable, Olivier Payen, le repreneur du centre équestre de Pélamers, et président de Samsic Facility, une société de services et de conseils aux 85 000 collaborateurs et au chiffre d'affaires

de 2 milliards d'euros. Face aux inquiétudes des entrepreneurs pour recruter et fidéliser les salariés, il a souligné l'importance de développer un climat de confiance dans l'entreprise devant une société de plus en plus anxieuse. Enfin, le docteur Charlotte Mathivat a fait part de son enthousiasme de travailler au

Croisic au sein de la maison médicale avec ses quatre confrères. L'ensemble des participants a noté la qualité des interventions de chacun. Tous ont salué la qualité de l'accueil des Croisicais et des autres acteurs économiques, ainsi que l'écoute, l'accompagnement et le rôle de facilitateur des élus et des services de la Ville. ✓





ÉTIENNE GRANDJEAN

« La folk vie »

Vendredi 23 mai à 20h30 – salle Jeanne d’Arc

Ce concert, proposé à l’occasion de la sortie de son autobiographie aux Éditions Goater, sera l’occasion d’une rétrospective musicale de l’artiste et illustrera tant sa première période d’accordéoniste que les chansons qui ont marqué son parcours d’auteur/compositeur. Ses origines familiales croisées, le lient profondément à la presqu’île et le concert « La folk vie » d’Étienne Grandjean invite au

partage de la mémoire du cœur de l’artiste qui trace sa route depuis un demi-siècle.

L’apprentissage au contact d’anciens musiciens routiniers, les premières scènes du milieu folk, les grands festivals, les longues tournées internationales, les multiples créations et enregistrements font d’Étienne Grandjean un artiste reconnu comme l’un des artisans du renouveau de l’accordéon diatonique en France. Sa tra-

jectoire atypique le fera aborder d’autres rivages qui le mèneront à côtoyer les plus grands.

Passion pour le cirque

La première partie de son histoire le voit évoluer pendant une quinzaine d’années dans la musique du pays Gallo avec La Mirlitantouille, les chants de marin avec Djiboudjep et différents groupes de musique bretonne dont Pennoù Skoulm, l’Archetype ou L’Ensemble Gwenva. Puis, sa passion pour le petit cirque d’antan, la fête foraine ou le cabaret et sa rencontre avec François Hadji-Lazaro, lui donne une envie de prendre des chemins détournés et l’amène à s’ouvrir à d’autres horizons. Il se met à écrire et interpréter des chansons, créer des spectacles, composer pour la télévision, la danse contemporaine, le théâtre ou des ciné-concerts. Deux albums de La Belle Société sortiront chez le label mythique de Boucherie Productions. Une quinzaine de disques à son actif, il intervient également sur différents albums et accompagne à la scène de nombreux artistes: Didier Squiban, Pascal Comelade, Fairport Convention, Jean-Claude Dreyfus, Banda Osiris, Malicorne, Nilda Fernandez, Tri Yann, Alan Simon...



BILLETTERIE

Tarif plein: 10 € / Tarif réduit: 5 €. En vente à l’office de tourisme, sur internet (lecroisic.fr) ou sur place.

Dans le cadre de cette soirée, il sera accompagné par quelques invités qui ont marqué son parcours de musicien :

- Gaëtan Grandjean aux guitares électriques (Alan Stivell, Titom)
- Gildas Chasseboeuf peintre/musicien à la mandoline (La Mirlitantouille)
- Pierrick Lemou au violon et alto (La Mirlitantouille, Djiboudjep, Alan Stivell)
- Christophe Grandjean au Bouzouki (L'Air du temps, La Godinette)
- Jean Chocun au chant et à la guitare/mandoline (Tri Yann) 📌

ZOOM SUR ...

« L'accordéon, une épopée! » par

Étienne Grandjean, musicien, auteur, écrivain et créateur du festival Le Grand Soufflet
Mercredi 14 mai 2025 à 18 h 30, salle Jeanne d'Arc

« Qui sait aujourd'hui que le « Piano à bretelles » a grandi dans les salons de la bourgeoisie du Second Empire? Que le créateur du genre musette, après avoir été millionnaire est mort dans l'indifférence? Pourquoi l'accordéon s'est-il installé en territoire Zoulou ou dans les contrées d'Amérique du Sud? À son arrivée en Bretagne, quelles ont été les répercussions sur les musiciens traditionnels?

Toutes ces questions seront élucidées lors de cette rencontre autour de l'histoire de l'accordéon



ZOOM SUR ...

À l'horizon du Croisic, départ pour Belle-Île

Exposition sur le peintre de marines Claude Bissier dit le Kouros (1926-2018), implanté à Belle-Île-en-Mer.

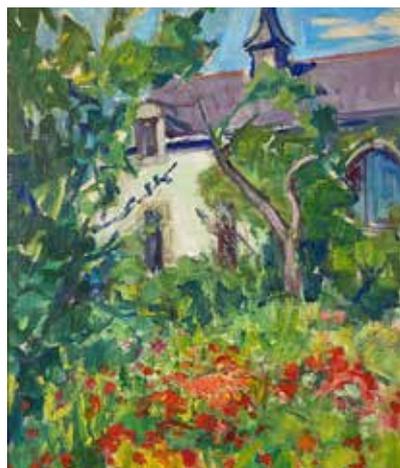
Belle-Île-en-mer offre un potentiel émotif qui éveille tout œil attentif et stimule tout désir de s'emparer du monde. Pendant cinquante ans, Claude Bissier est tombé sous le charme de la plus grande île bretonne jusqu'à en devenir son chroniqueur inlassable. Fasciné par l'énergie émanant de cette nature, le peintre ambitionne de



la « dévisager » prenant rochers et mer comme composantes essentielles de ses paysages.

⊕ Du samedi 12 avril au dimanche 29 juin 2025. La Galerie Chapleau. Entrée libre - du mercredi au dimanche (jours fériés inclus) - de 14 h 30 à 18 h 00.

Chapleau l'artiste! (1882 - 1969)



Du samedi 21 juin au dimanche 21 septembre 2025, à l'ancienne criée.

Déjà 10 ans que la galerie Chapleau est ouverte. C'est l'occasion idéale pour revenir sur la vie et la carrière de l'artiste, témoin actif du renouveau de la fresque, proche des acteurs du dynamisme artistique en Bretagne et chantre des paysages du Croisic et du pays guérandais.

Sous la nef de l'ancienne criée, l'exposition « Chapleau l'artiste! » révélera au public la variété de l'important fonds légué à la commune tout en faisant mieux connaître cet artiste au parcours riche.

Toute personne qui disposerait d'œuvres de l'artiste et/ou de documents ou photos pour enrichir cette présentation, peut prendre contact avec la direction du Patrimoine (l.delpire@lecroisic.fr)

⊕ Entrée libre - du mardi au dimanche (jours fériés inclus) - de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00.

EXPOSITION « RÉSISTER!

De la mobilisation à la libération du Croisic »

Du jeudi 8 mai au dimanche 11 mai 2025 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 à l'ancienne criée.
Entrée libre.

Exposition organisée par la Ville du Croisic et le comité local du Souvenir Français et en partenariat avec le musée de la Résistance de Châteaubriant et l'Union Nationale des Combattants.

Une vingtaine de panneaux d'expositions évoquent par thème cette période. Des objets sont aussi présentés comme une assiette du Lancaster, paquebot transatlantique coulé le 17 juin 1940 par les Allemands au large de Préfailles, des brassards de la défense passive ou des casques militaires. Cette exposition est accompagnée de deux autres réalisées par le musée de la Résistance de Châteaubriant: « Les libérations de la Loire-Inférieure » et « L'école de la résistance ».

Ont collaboré à cette exposition

Club de modélisme intercommunal - Cercle Philatélique de la Presqu'île Guérandaise - AVF - association Art et Animations - association L'Pique et Brode - SNSM - La Maris-Stella - association Arts et Balises - association croisicaise des commerçants et artisans - Comité de jumelage Le Croisic/Laufenburg - fondation Saint-Jean-de-Dieu - musée Le Grand Blockhaus - association « Les Voyageurs de l'histoire ». ▼



Les enfants retrouvent la liberté - AVF

Passage des troupes sur le port du Croisic



ZOOM SUR ...

Esplanade du 11 Mai 1945

Afin de commémorer les 80 ans de la libération du Croisic le 11 mai 1945, et sur proposition du comité local du Souvenir Français, le conseil municipal a décidé lors de la séance du 25 février 2025, que l'esplanade située devant l'ancre sur la Grande Jonchère soit dénommée « Esplanade du 11 mai 1945 ». Cette dénomination vient en complément de l'appellation plus générale donnée à la Grande Jonchère « Place du 8 mai 1945 ».

LABEL « Mission Libération »

3 questions à Jacques Bruneau, premier adjoint au maire en charge de la Culture et correspondant Défense auprès du ministère des Armées et des Anciens combattants,

Défilé des troupes de libération sur le port du Croisic



© Collection famille Lehmann

Comment est né cet événement ?

La Mission Libération, avec l'appui du ministre des Armées et du ministre délégué chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, a souhaité célébrer les 80 ans de la Libération. En tant que correspondant Défense, je me suis rapproché du bureau du comité local du Souvenir Français qui voulait soutenir l'initiative de Christian Cabellic, leur président trop tôt disparu. J'ai travaillé en particulier avec Nicolas Anjard, le nouveau président, pendant plusieurs semaines pour créer et réaliser la mise en place de ce programme dense et de qualité. D'ailleurs, l'Office national des combattants et des victimes de guerre sous tutelle du ministère des Armées a

décerné le label « Mission Libération » au Croisic et à Batz-sur-Mer pour l'ensemble du programme des commémorations et animations, présenté sur ces deux communes. Je tiens aussi à remercier toutes les associations qui nous ont apporté leur concours et les familles qui nous ont transmis des témoignages, des objets ou des documents de cette époque si difficile.

Que raconte le programme de ces quatre jours ?

Nous célébrons les 80 ans de la libération et commémorons le souvenir de cette période tragique. Alors que le territoire français était libéré depuis pratiquement une année, les habitants de la

Poche de Saint-Nazaire, appelés les « empochés », ont vécu encore de longs mois sous le joug nazi. La plupart des survivants ont disparu, c'est pourquoi il est important que les nouvelles générations s'en souviennent et connaissent cet épisode douloureux de notre histoire. C'est l'occasion de rappeler le courage dont ont fait preuve les Croisicaises et les Croisicais.

Quelles sont vos attentes pour cet événement ?

Le plein succès. Nous voulons toucher tous les publics, jeunes et moins jeunes, pour que chacun puisse faire vivre la mémoire de l'histoire du Croisic. 📍

EN BREF

Chemin de mémoire Seconde Guerre Mondiale

Après le chemin de mémoire consacré à la Première Guerre Mondiale, le comité local du Souvenir Français récidive avec celui de la Seconde Guerre Mondiale intitulé « Le Croisic, la résistante, 1939-1945 ». Deux panneaux pour évoquer cette période seront posés, à Port-Charly « Sur la pêche et la résistance » et le second « empochés pendant 9 mois », place du 8 Mai 1945.

LA LIBÉRATION du Croisic

Le 8 mai 1945, les cloches de l'église Notre-Dame-de-Pitié sonnent, Berlin a capitulé. Un jeune homme retire le drapeau allemand de la Kommandantur. Cependant, le lendemain, les Allemands sont toujours présents au Croisic. Il faut attendre le 11 mai après une cérémonie de reddition à Bouvron, pour voir les jeeps et les chars des libérateurs américains arriver depuis Batz-sur-Mer et défiler triomphalement sur les quais. Charles Olivier⁽¹⁾, un jeune Croisicais, se souvient des soldats « qui tendent des friandises » et de la découverte du chewing-gum. Marie-Thérèse Grélaud⁽²⁾, une habitante croisicaise décrit: « on accueille les soldats américains avec des fleurs et pot de l'amitié ». Un peu plus tard, ce sont les jeeps contenant des soldats français qui arrivent. Le port du Croisic est ainsi le dernier port français à être libéré par les Alliés. Les jours qui suivent, les drapeaux aux couleurs de la France surgissent dans les foyers croisicais et une longue série de fêtes et de bals s'enchaînent avant une retraite aux flambeaux à travers toute la ville du Croisic où une potence et un mannequin à l'effigie d'Hitler brûlent. « Les chants populaires s'entament, y compris la Marseillaise, le feu est mis au bûcher, on danse tout autour de cette place jusqu'à l'extinction des flammes et à une heure avancée

de la nuit. ». C'est assez rapidement que la vie au Croisic reprend son cours malgré la continuité des tickets de rationnement jusqu'en décembre 1949, les pêcheurs reprennent leur activité et les usines de conserveries redémarrent. Cependant, le retour à une vie normale s'est fait difficilement entre les soupçons de collaboration avec les Allemands dont étaient victimes les « empochés » et l'incertitude de la fin de la guerre. Les évacués ne reviendront que progressivement au Croisic.

Sullyvan Boisseau, Master Valorisation des nouveaux Patrimoines, en stage à la Ville du Croisic

⁽¹⁾ Charles Olivier « Les Empochés du Croisic », revue Histoire et Patrimoine, Hors-série n° 8, mai 2017, p. 35 à 39.

⁽²⁾ Marie-Thérèse Grélaud « Mémoires ». 📖

Notre-Dame-de-Boulogne à la Collégiale Saint-Aubin à Guérande, tirée du livre « La Guerre 39-45 en pays guérandais »



PROGRAMME

Mardi 6 mai

Visite du musée de la Résistance de Châteaubriant par les élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques du Croisic et de Batz-sur-Mer, accompagnés de Jocelyne Lemaire, adjointe au maire en charge de la Vie scolaire, Marie-Chantal Boutet représentante du musée de la Résistance, Jacques Bruneau, correspondant Défense et de Nicolas Anjard, président du Souvenir Français.

Jeudi 8 mai

10 h 00 - messe, église Notre-Dame-de-Pitié

11 h 00 - défilé avec le Bagad de la Presqu'île Ar Poullig Gwenn, de l'église au monument aux Morts, Mont-Esprit.

11 h 20 - remise des insignes aux Porte-Drapeaux, remise de la médaille Militaire à Marcel Laurent (maire du Croisic 1989-1995) par Jean-Marc Brûlez, vice-amiral.

12 h 30 - Inauguration de l'exposition, ancienne criée

Vendredi 9 mai à 20 h 00

Conférence « Histoire et mémoire de la Poche » par Jean-Baptiste Bruneau, maître de conférences habilité à diriger des recherches, université de Bretagne Sud, ancienne criée, entrée libre.

Dimanche 11 mai à 10 h 30,

place du 8 Mai. Inauguration de l'esplanade du 11 mai 1945 Libération du Croisic et du Parcours mémoire « Le Croisic la Résistante, 39 – 45 ». Chant des Partisans et Marseillaise par l'association La Maris Stella.



LES DIMANCHES de caractère®

Dimanche 1^{er} juin 2025 à 15h00.

Mourir, quelle histoire!

De la place Donatien-Lepré au cimetière actuel, en passant par l'église et la galerie Chapleau, venez écouter la riche histoire des cimetières du Croisic et percez les secrets de l'art funéraire.

Une visite menée par l'historien Laurent Delpire qui vous fait découvrir ou redécouvrir des personnages marquants de l'histoire de la cité, donnera accès à des documents inédits et qui est ponctuée de récits d'époque. Une visite peu

commune au cours de laquelle vous découvrirez la variété des sépultures et leur dimension mémorielle ou atypique.

Dégustation de coques du Croisic en fin de parcours pour clore cette après-midi originale.

Les dimanches de caractère s'inscrivent, dans le cadre historique et patrimonial d'une « Petite Cité de Caractère® », à la découverte de lieux inédits et clôturée par une dégustation aux accents du terroir. ✓

➕ Rendez-vous place Donatien-Lepré devant l'hôtel d'Aiguillon. Entrée libre, places limitées à 30 personnes. Inscription à l'office de tourisme.



MOULIN DE LA PROVIDENCE

Travaux de mise en sécurité indispensables

Depuis plusieurs mois, l'arbre moteur du moulin de la Providence, propriété communale, est affecté par un champignon qui a fragilisé durablement cette pièce maîtresse du mécanisme.

Malgré une restauration complète terminée en 2015 à l'initiative de la Société des Amis du Croisic, le moulin à vent nécessite aujourd'hui une intervention d'importance pour remplacer l'arbre moteur.

Dans un premier temps et afin d'éviter toute rupture de l'arbre, les ailes et cette pièce de bois ont été déposées le mercredi 19 février par l'entreprise Moy d'Herbignac.

Le moulin perdra donc ses ailes pour plusieurs mois dans l'attente du chiffrage définitif des travaux nécessaires et de la recherche de financements.





TEMPO, 16^e édition du festival

Du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2025, ancienne criée

Le Tempo Festival Le Croisic 2025, investit la ville du Croisic lors du week-end de l'Ascension. Ce rendez-vous annuel permet à tous les Croisicais de partager des émotions musicales et d'aller à la rencontre d'artistes d'exception, toujours disponibles.

Notre 16^e édition invite tous les amoureux de la musique à savourer des moments magiques. Sa programmation orchestrée par Tanguy de Williencourt, se veut d'excellence et audacieuse. Tanguy aime donner quelques clés d'écoute permettant au public de mieux apprécier l'œuvre jouée. Quintettes, Jazz, Concert à deux pianos ou concert brunch exceptionnel avec la présence de Lambert Wilson, seront l'occasion d'échanger avec les artistes. J'adresse tous mes remerciements à la Ville du Croisic, à ses agents, aux bénévoles d'Arts et Balises, à tous nos partenaires et aux médias.

Et dès le 29 mai, laissez-vous emporter par la Musique dans le cadre exceptionnel de l'Ancienne Crieée du Croisic.

Martine Dayon, présidente de l'Association Arts et Balises. 

PROGRAMME

JEUDI 29 MAI À 20H30

Concert « Quintettes romantiques »

Geneviève Laurenceau, violon
- Éva Zavaro, violon - Adrien La
Marca, alto

Christian-Pierre La Marca,
violoncelle - Raphaël Sévère,
clarinette - Nathanaël Gouin, piano

Deux quintettes ouvrent la 16^e édition du festival. Le talentueux clarinetriste Raphaël Sévère explore un des sommets du répertoire pour clarinette et cordes avec cette œuvre de Brahms, une sorte de testament musical d'une profonde nostalgie et d'une grande densité émotionnelle. Le magnifique pianiste Nathanaël Gouin et ses amis cordistes s'attaquent à l'œuvre d'un Dvořák au sommet de son art. Les quatre mouvements sont tous inspirés par la musique traditionnelle d'Europe de l'Est. Un chef d'œuvre de la musique de chambre. 🍷

- Johannes Brahms (1833-1897)
/ Quintette pour clarinette et cordes, op. 115 (40')
- Antonin Dvořák (1841-1904)
/ Quintette pour piano et cordes, op. 81 (40')



Geneviève Laurenceau © Ac-Jaroussky



Eva Zavaro © Olivier Lalane



Adrien La Marca © Marco Borggreve



Christian-Pierre La Marca © Marco Borggreve



Raphaël Sévère © Picart



Nathanaël Guoin © Nikolaj Lund

TARIFS

- ▶ Pass Tutto (4 concerts) : 85 €
- ▶ Pass Trio (3 concerts du soir) : 60 €
- ▶ Concert du soir des 29, 30 et 31 mai : 25 €
- ▶ Concert Jeunes Talents (sam. 31 mai à 11h00) : Gratuit dans la limite des places disponibles
- ▶ Concert Brunch (dimanche 1^{er} juin à 11h00) : 30 €

Demi-tarif - de 26 ans

Les places des 3 concerts du soir sont numérotées. PMR: précisez-le à l'achat des billets. Les billets achetés ne sont ni repris, ni échangés. Des modifications peuvent éventuellement intervenir sans que le festival puisse être tenu responsable. La salle est ouverte 30 minutes avant le début du concert.

VENDREDI 30 MAI À 20 H 30

Concert Jazz « Faune »

Raphaël Pannier, batterie

Thomas Enhco, piano

François Moutin, contrebasse

Raphaël Pannier est un prodige de la batterie. Formé au Berklee College of Music de Boston, il perce dans le jazz new-yorkais et se construit une carrière

internationale. Jazzman à la double culture, il combine rigueur classique et spontanéité jazz. Sa technique impeccable, son jeu imaginatif lui permettent d'élaborer des rythmes complexes et variés qui offrent des couleurs et textures saisissantes.

Tout un tas d'aventures qu'il poursuit avec des amis de

longue date qui le suivent sur ses projets depuis 2020: au piano, le talentueux jazzman Thomas Enhco et à la contrebasse, François Moutin, figure majeure du jazz français à New York.

Les œuvres qui seront jouées ne seront révélées que lors du concert... Une tradition dans le milieu du jazz. 📌



Thomas Enhco © Julien Benhamou



François Moutin © Patrick Guillemin



Raphaël Pannier © Cecilia Collantes

SAMEDI 31 MAI À 11H00**Concert Jeunes Talents**

Conservatoire à rayonnement régional de Nantes

Nous avons choisi de proposer à nouveau ce concert gratuit mettant en lumière les jeunes Talents. Le Conservatoire à rayonnement régional de Nantes a accepté de poursuivre l'aventure dans le cadre du Tempo Festival Le Croisic. Nous sommes heureux de promouvoir les jeunes musiciens en début de parcours musical, de leur permettre de jouer devant un public et de favoriser l'accès à la musique pour tous. ✓

☰ RÉSERVATIONS

Ouverture des réservations le vendredi 18 avril 2025

Par internet : www.tempo-festival-le-croisic.fr

Auprès des offices de tourisme

Le Croisic

Tél. : 02 40 23 00 70

La Baule-Escoublac

Tél. : 02 40 24 34 44

Guérande

Tél. : 02 40 24 96 71

Batz-sur-Mer

Tél. : 02 40 23 92 36

Le Pouliguen

Tél. : 02 40 42 31 05

Pornichet

Tél. : 02 40 61 33 33

Sur place à l'ancienne criée du Croisic à partir du samedi 24 mai 2025 (10 h 30 - 12 h 30 - 15 h 00 - 18 h 00)



Tanguy de Willencourt © Christophe Gremiot

SAMEDI 31 MAI À 20H30**Concert à deux pianos**

Tanguy de Willencourt, piano - Thomas Enhco, piano

Une rencontre musicale au sommet autour de ces deux virtuoses aux talents hors-norme. Les deux pianistes curieux, chaleureux, ouverts à toutes les opportunités qui s'ouvrent à eux affirmeront une belle complicité dans ces œuvres à quatre mains et deux pianos. Ils feront retentir le *Sacre du Printemps* de Stravinsky pour conclure cette magnifique soirée. ✓

• Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)

Sonate pour deux pianos K.448 (25')

• Igor Stravinsky (1882-1971)

Le Sacre du Printemps (35')



Lambert Wilson © Igor Shabaline



Mathilde Caldérini © Jean-Baptiste Millot



Lorraine Campet © Lyodoh Kaneko

DIMANCHE 1^{ER} JUIN À 11H 00

Concert Brunch « le Carnaval des Animaux » et autres surprises festives...

Mathilde Caldérini, flûte - Raphaël Sévère, clarinette - Geneviève Laurenceau, violon - Éva Zavarro, violon - Adrien La Marca, alto
Christian-Pierre La Marca, violoncelle - Lorraine Campet, contrebasse
Adélaïde Ferrière, percussions - Nathanaël Gouin, piano
Tanguy de Williencourt, piano - Lambert Wilson, récitant

Le concert brunch est un concert festif. Cette année, Le Carnaval des animaux porté par Lambert Wilson, Tanguy de Williencourt et Nathanaël Gouin ravira petits et grands. Cette symphonie enchantresse composée d'un orchestre restreint nous invite à parcourir le règne animal. Chaque note évoque la grâce du cygne, la majesté du lion. Une célébration musicale de Camille Saint-Saëns où les animaux dansent au rythme de l'harmonie universelle. 📍

- Camille Saint-Saëns (1835-1921)- *Le Carnaval des animaux* (30')



Adélaïde Ferrière © Philippe Fitte/ Printemps des Arts de Monte-Carlo

KURUN

des membres d'honneur

Samedi 11 janvier 2025 se tenait l'assemblée générale des amis du Kurun qui a vu l'élection de sa nouvelle présidente Nathalie Caubel. L'association en a profité aussi pour renouer avec une tradition de 1992.



77 ans après sa mise à l'eau, Kurun continue de naviguer grâce à l'énergie et la passion des membres des Amis du Kurun.

Depuis 1986, les amis du Kurun sont attachés à la pérennité de ce cotre de plaisance de type norvégien, construit au Croisic, et avec lequel Jacques-Yves Le Toumelin fit le tour du monde en 1949. En bientôt quatre décennies d'activité, l'association a vu se succéder, dans un engagement permanent et discret, de nombreuses personnes.

En 1992, des membres d'honneur avaient été désignés pour leur contribution à la sauvegarde du Kurun. En 2025, c'est dans cet esprit que l'association renoue avec cette tradition. Elle a choisi de mettre en exergue cinq personnalités ayant significativement contribué, à différents titres et dans des circonstances différentes, à la sauvegarde comme à la promotion auprès du public de Kurun. 📄

Michèle Quellard

Maire du Croisic depuis 2008, fortement attachée à ses racines familiales locales, elle a exprimé tout au long de ses mandats son attachement et sa fidélité sans faille, depuis maintenant 18 ans, à la cause du Kurun et au patrimoine maritime, notamment au travers

de son engagement permanent en faveur de la pérennité du port de pêche comme de la criée. En permanence sous ses fenêtres donnant sur le port de plaisance, pendant la période hivernale Kurun se rappelle en permanence à son souvenir.





Georges Viaud

Deux mandats de président en 2004-2010 et 2013-2016, et presque 20 ans de participation à la dynamique humaine qui a entouré Kurun. Son attirance pour la mer découle de ses premières lectures, notamment Les quatre du Moana et Kurun autour du monde. La dé-

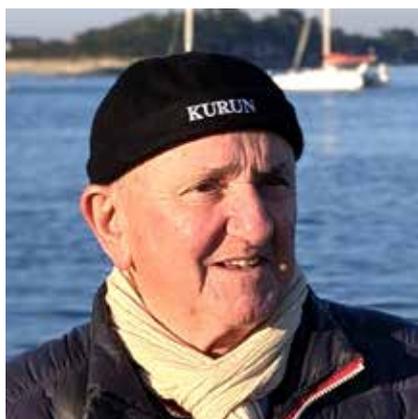
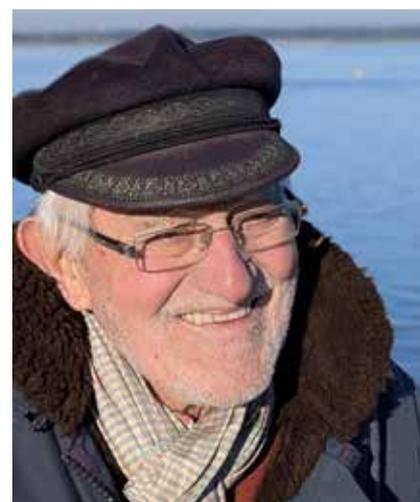
couverte du Croisic, lors d'une escapade à 17 ans, fut déterminante pour son attachement à la ville où il s'établit en 1969. Ingénieur mécanicien, il contribue à la réalisation de prototypes nucléaires (Phénix, Super Phénix), de sous-marins ou de matériel médical.

Simon Le Cossec

Autre personnage emblématique, Simon Le Cossec est une figure aisément reconnaissable sur les quais. Ancien patron-pêcheur, naît au Guilvinec dans une famille où se sont succédé trois générations de marins. Sa famille s'établit au Croisic. Dès 1953, sa première initiation à la pêche commence, avant un embarquement sur la Jeanne d'Arc, navire-école de la marine nationale, puis son embar-

quement sur un caseyeur en 1957. Il lui faudra attendre 1963 pour disposer de son propre bateau.

Entre 1972 et 2008, il effectuera quatre mandats municipaux. Il assurera pendant un temps la fonction de patron des canots tous temps Anne de Bretagne puis Pierre Graham, assumant les fonctions de vice-président puis de président par intérim de la SNSM du Croisic.



Xavier Rondot

La reconnaissance des Amis du Kurun lui est acquise pour sa constante disponibilité, son efficacité et la précision de ses gestes techniques dans les travaux divers nécessités par l'entretien permanent de Kurun. Il déclare, avec humour, avoir consacré plus de temps à fabriquer des bateaux qu'à naviguer. Il s'inscrit dans la

génétique paternelle puisqu'il se souvient du bateau construit par son père en 1946 dans la salle à manger de la maison familiale. Il entre en 1968 à EDF où il effectuera sa carrière. Sensible aux questionnements concernant la politique énergétique, Xavier a publié de nombreux articles sur ce sujet.

Bernard Lorcy

Pour son sens pédagogique patient, son empathie naturelle et son attachement au « bien vivre » à bord de Kurun, comme son respect permanent de l'apparence esthétique du voilier.

Ses liens avec la mer tiennent sans doute à ce grand-père, né en 1869, qui fut couturier de Marine. Il navigua au siècle dernier sur le Vinh-Long, un navire hôpital et

transport de troupes qui effectua de fréquents périples vers l'Asie. Son père embarqua lui-même sur le Ouistreham, un dragueur de mine cédé par les Américains en 1957. Pour ce qui le concerne, il garde de son enfance le souvenir de ses vacances à Pornic où vivait sa grand-mère et ses navigations imaginaires sur les bancs des canots échoués sur la cale du port.



Kurun (« Tonnerre » en breton), construit au chantier Leroux du Croisic entre 1946 et 1948 est classé au titre des monuments historiques depuis le 30 octobre 1993 et propriété de la Ville du Croisic



LA SALLE OBSCURE s'éclaire pour les plus précaires



Une convention tripartite signée entre la Ville du Croisic, représentée par le centre communal d'action sociale (CCAS), l'établissement public local du cinéma Le Hublot et Les restos du Cœur, permet aux bénéficiaires de cette association caritative de fréquenter la salle obscure du Croisic une fois par trimestre pour le prix modique de 0,50 € la séance.

Ainsi, le cinéma municipal a vendu aux Restaurants du Cœur des billets à un tarif réduit « le cinéma est une sortie culturelle plébiscitée par nos concitoyens en tant que vecteur de lien social » souligne Daniel Florimond, le président du conseil d'exploitation du cinéma municipal.

Jacky Eonin, le président de l'antenne locale des Restos du Cœur se réjouit de cette opération « Pour les plus démunis, la barrière économique est très souvent un frein. Cette convention permet à une quarantaine de personnes de profiter d'un accès à la culture et aux divertissements ».

La Ville par le biais de son CCAS prend en charge une partie financière de cette solidarité. 



En cours de construction, la reproduction de l'Étoile, bateau école de Brest.

Il était un PETIT NAVIRE

Samedi 18 janvier 2025, le club de modélisme intercommunal du Croisic tenait son assemblée générale, une occasion pour mettre en lumière cette association créée en 1988.

Cette association réunit une quarantaine d'adhérents dont une quinzaine de permanents. Ces passionnés se consacrent à la reproduction de navires « essentiellement des voiliers et chalutiers, qu'ils soient en statique ou destinés à la navigation » précise Jean-Pierre Girodon, président de l'association depuis trois ans.

Ainsi, les membres font des démonstrations sur des bassins en ville, comme à Batz-sur-Mer, Le Pouliguen ou Piriac-sur-Mer. Ces animations rencontrent beaucoup de succès auprès des adultes et des enfants. Ces derniers peuvent aussi s'initier au pilotage des maquettes. « Quant à nos modèles statiques, nous les exposons au sein de notre local, mais par

manque de place, la plupart sont conservés au domicile de leurs créateurs, moi-même, j'en ai huit à la maison » s'amuse Jean-Pierre Girodon.

Auparavant installé dans l'ancienne salle Jeanne d'Arc, le club est, depuis 2016, situé dans un local communal rue des Pluviers sur la zone artisanale. Au fil des années, il a constitué une consé-

quente collection exposée régulièrement dans les villes alentours. « Dans un futur proche, nous réfléchissons à créer un événement à l'ancienne criée mais pour pouvoir occuper cette grande salle, nous songeons à collaborer avec d'autres associations de modélisme » précise le président.

Le Sphinx

Cette passion nécessite du temps, il faut compter entre 800 heures et 1000 heures de travail pour reproduire un navire. Pour certains plus complexes: 2000 heures sont nécessaires. En cours de

construction, l'Étoile, un bateau école de Brest, l'original fait partie des dernières goélettes de la Marine Nationale à avoir servi dans les Forces navales françaises libres. En 2023, la Ville du Croisic leur a passé commande pour la confection de deux sardinières qui furent offertes à Laufenburg dans le cadre des 50 ans du jumelage avec la ville du Croisic.

« La mairie possède une miniature du Sphinx que nous allons très certainement rénover, ce célèbre navire à voile et à vapeur remorqua, en 1833, le Louxor qui

transportait l'obélisque ramené d'Égypte à Paris » raconte Jean-Pierre Girodon, « nous répondons aussi aux demandes et commandes des particuliers » ajoute-t-il. Enfin, le prochain projet sera la modélisation du nouveau canot tous temps, le Pierre-Bouguer, de la station SNSM du Croisic. ✓



BUREAU

Président: Jean-Pierre Girodon
Secrétaire: Claude Airaud
Trésorier: Alain Connan



Depuis 37 ans, la passion du modélisme du club reste intacte

Les services **DU CCAS**

Mutuelle communale

Permanences au CCAS sur rendez-vous uniquement.

Mutualia: Tél. 06 88 96 99 41 – lasgi.amelie@mutualia.fr

MCRN: Tél. 02 40 89 22 91 – mail: infos@mcrn.fr. 📄



Autres ateliers proposés dans l'année

Atelier « Les gestes qui sauvent ».

Atelier « Code de la route ».

Prévention des chutes.

Optimisation de l'énergie avec EDF. 📄

Accompagnement des personnes dans leurs démarches

Le CCAS est habilité « Aidant Connect » et peut vous accompagner dans vos démarches numériques (Accès aux sites Amélie, Carsat, Cesu, Via trajectoire, etc.) mais également dans vos démarches administratives (dossier MDPH, APA, etc.). 📄



Ateliers numériques

Avec l'association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT) Atelier sur tablette et smartphone, ouvert aux personnes de plus de 60 ans, gratuit (pris en charge par les caisses de retraite), 10 séances de 2 heures. Sessions le vendredi de 10h00 à 12h00.

Phileasweb. Ateliers sur PC portable, ouvert à tous, 6 séances d'1 heure (30 € les 6 séances, 20 € pour les demandeurs d'emploi) à la charge des participants. Sessions le jeudi après-midi. 📄

Portage de repas à domicile

Livraison de repas à domicile tous les jours y compris le week-end et jours fériés.

Prix du repas: 10,20 € (entrée, plat, dessert, potage pour le soir, boisson et pain). Actuellement plus de 60 repas livrés par jour. Possibilité de déduction fiscale ou crédit d'impôts. 📄



Prêt d'ordinateurs portables

Pour une durée de 3 mois renouvelable. Ouvert à tous, gratuit seule une caution est demandée. 📄

Autres missions

Demandes de téléassistance, de carte de transport Lila, de carte d'invalidité, d'aide personnalisée à l'autonomie, de logement social, etc. Personnes vulnérables. Pour les personnes isolées, un appel téléphonique de courtoisie peut être fait chaque semaine par un agent de la Ville. 



Aide au chauffage

Cette aide de 510 € est accordée aux personnes de 70 ans et plus, sous conditions de revenus. Inscriptions au CCAS, à partir de septembre et jusqu'au 31 octobre de chaque année. Versement de l'aide début décembre. 

Accompagnement en faveur de l'emploi et l'égalité des chances

Jean-Luc Boden, conseiller municipal, vous accompagne dans les actes de la vie courante qui sont aujourd'hui dématérialisés. Le CV et la lettre de motivation, la préparation à l'entretien d'embauche, la recherche de poste en lien avec les profils présentés. Les impôts (déclaration papier). Les retraites (dossier papier).

Les demandes diverses d'accompagnement dans la rédaction de lettres ou de gestion de papiers administratifs. Le lundi après-midi sur RDV. Contacter l'accueil de la Mairie. 

Renseignements & inscriptions: CCAS -3, rue Duchesse Anne - 44490 Le Croisic. Tél. 0228567900
Ouvert du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

TÉLÉTHON : REMISE D'UN CHÈQUE DE 11 935 €

Mercredi 12 février 2025, au centre Saint-Jean-de-Dieu, et en présence de Michèle Quellard, le maire du Croisic et de ses élus, la coordinatrice du Téléthon du Croisic Françoise Leseurre a remis un chèque de 11 935 € à l'association française contre les myopathies - Téléthon « Ce résultat est le fruit de votre engagement sans faille, le fruit de la mobilisation des donateurs, des bénévoles, des partenaires à nos côtés et de la ville du Croisic. Tous ensemble nous sommes les acteurs d'une révolution médicale en marche. Et vous pouvez en être très fiers.

En vous remerciant une nouvelle fois pour votre engagement, votre esprit de solidarité jamais démenti. Merci pour les malades et leurs familles pour lesquels l'espoir de la guérison réside dans le Téléthon. Merci de rester fidèle à ce grand mouvement de solidarité et de

générosité. Le défi de 2025 sera de faire participer les associations sportives en plus grand nombre » a souligné Françoise Leseurre. Au niveau national ; ce sont 79 801 520 € de dons récoltés. Depuis plus de 38 ans, l'AFM-Téléthon a financé des centaines de chercheurs dans le monde entier et développée ses propres laboratoires. Encore aujourd'hui, de nouveaux médicaments sauvent la vie d'enfants atteints de maladies rares et ces traitements innovants bénéficient également à des maladies plus fréquentes.







LE PIERRE-BOUGUER, béni et baptisé

C'était le samedi 1^{er} mars 2025. Ceux qui étaient présents s'en souviendront. La foule s'était massée devant l'ancienne criée pour assister à la cérémonie de bénédiction du nouveau canot tous temps de la station SNSM du Croisic.

Le bateau est arrivé le 29 novembre 2024 au Croisic. Il est devenu opérationnel le 8 février 2025. Le président de la SNSM, Gérard Le Cam, a souligné « le parfait encadrement de notre Direction technique de la SNSM. Il nous aura permis d'appliquer la rigueur et l'efficacité nécessaires au lancement d'une telle opération ». Lors de cette bénédiction, outre Le Croisic, les stations de La

Turballe, de Pornic, de Pornichet, de Mesquer étaient présentes.

Le centre de formation et d'intervention de Nantes et le pôle national de formation SNSM de Saint-Nazaire avaient aussi fait le déplacement.

Les départements voisins avaient aussi leurs représentants: Belle-Île-en-Mer et Damgan pour le Morbihan et l'Herbaudière et l'Île d'Yeu pour la Vendée.

Michèle Quillard, maire du Croisic, s'est montrée particulièrement fière que la Ville ait contribué à l'armement de ce navire par le biais d'une subvention de 100 000 €.

Elle a rappelé l'origine du nom de baptême le Pierre Bouguer « cet éminent homme de science est né au Croisic où il dirigea l'école d'Hydrographie. C'est donc un premier argument fort pour baptiser le canot de ce nom. En 1729, il attira l'attention de l'Académie des sciences par des mémoires scientifiques dont un *Traité de la mâture des vaisseaux*. Il a participé à une expédition au Pérou en 1735 dont l'objectif de la mission était de mesurer la longueur d'un degré de latitude équatoriale, élément de la résolution de la controverse sur l'aplatissement de la Terre. Dans le cadre des réflexions sur la résolution de la longitude, il inventa un micromètre, ou héliomètre, destiné à la mesure des diamètres de la Lune et du Soleil. Ses découvertes ont permis de faire progresser les conditions de navigation ».

Hommage à Gérard Le Cam

Elle a aussi tenu à rendre un hommage appuyé à Gérard Le Cam, président de la station SNSM du Croisic depuis 2013 « sans lequel ce formidable événement, avec tout ce qu'il suppose, n'aurait pu voir le jour. Son engagement et son charisme ont été décisifs pour faire avancer le processus de construction de ce nouveau canot de sauvetage. Il a été ac-



compagné dans cette démarche par tout son équipage et les membres de la station du Croisic ». Avant le baptême au cham-

pagne du Pierre-Bouguer par Clémence Botino, marraine du SNS 17-08, et Miss France 2020, Gérard Le Cam a souligné que « que si la

SNSM existe, elle vit au travers de ses milliers de bénévoles, elle bat pavillon sur l'ensemble des côtes métropolitaines et ultra marines ».

Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la bénédiction du nouveau canot de la SNSM.



QUARTIER DINAN : calendrier respecté

Le 5 novembre 2024, en organisant un café-chantier à destination des riverains et des commerçants du quartier Dinan, la Ville du Croisic et l'entreprise Charrier lançaient le démarrage de la requalification de cette entrée de ville. Voici un point sur les réalisations et les étapes avant la pause estivale.



Les travaux ont débuté en se consacrant essentiellement au pourtour de la place

- Changement des réseaux d'eaux pluviales; reprise de branchements vétustes d'eau potable et d'eaux usées par Cap Atlantique;
- Pose des fourreaux pour l'éclairage public et les bornes d'alimentation destinées aux commerçants ambulants;
- Apports de mélange terre-pierre pour remblayer les futurs espaces végétalisés;
- Remblaiement des voies avec des matériaux de carrière.

En janvier 2025, les contours de la place commencent à se dessiner

- Pose des lignages et des pavés granits, les futures voies et trottoirs deviennent visibles.

Le pavage est un art. Preuve en est faite avec les réalisations sur le pourtour de la place Dinan. Ce travail nécessite un savoir-faire digne d'un artisan d'art. Les pavés aux teintes plus claires sont en granit. Ceux au plus proche des entrées des maisons ou des commerces sont d'anciens pavés.

Premières allées pavées et premiers bétons

- Permettre aux terrasses de se déployer: terminées les marches et les structures en bois à franchir, de plus les piétons et les personnes à mobilité réduite ne sont plus obligées de cheminer sur la chaussée.

Mardi 18 février 2025, fouilles

- L'Institut national de recherche archéologique préventive (Inrap) entame les fouilles sur une surface de 1140 m² pour un coût de 217000 € à la charge de la commune;
- Ces fouilles mettent au jour les vestiges de l'ancien château du Croisic et de l'ancien hôtel de ville ainsi que divers artefacts (porcelaines, pièces...). Ce chantier prend fin le vendredi 14 mars;
- À la demande du Service Régional de l'Archéologie un complément de fouilles est nécessaire sur environ 400 m² jusqu'au vendredi 21 mars. Ces investigations complémentaires ne sont pas financées par la Ville;
- Une fois les données collectées les travaux reprennent leurs cours jusqu'à fin juin début juillet.

Les terrasses sont désormais à niveau zéro, une plus-value pour les commerçants et un confort pour leurs clients.



La Ville et les Bâtiments de France ont souhaité porter une attention toute particulière aux entrées de certaines demeures. Ainsi, d'anciens pavés récupérés ont été arasés un par un avant d'être scellés méticuleusement. D'une manière générale, le pavage apporte un cachet et une atmosphère chaleureuse mettant en valeur les façades des belles demeures historiques et pittoresques de ce quartier.

Ce qu'il reste à faire avant l'été
Sur les 3 derniers mois avant la
saison plusieurs interventions
doivent être réalisées

- Préparation des sols, des îlots végétalisés, plantation des arbustes, vivaces et graminés;
- Construction de la surélévation (estrade de 40 à 50 cm destinée à protéger les vestiges du château qui affleurent la surface);
- Coulage, ponçage et grenailage

des bétons (le décapage des enrobés pour ressortir la couleur claire et naturelle des granulats utilisés sera fait en fin de chantier);

- Suppression du rond-point à l'entrée de la place pour redessiner un carrefour;
- Pose d'une conduite d'eau potable et une conduite de refoulement des eaux usées sous la chaussée par Cap Atlantique, fin avril-début mai. En septembre,

ces travaux reprendront afin de prolonger les installations le long du quai;

- Ouverture de la place au public en juillet et août (pause du chantier durant l'été);
- Les travaux d'aménagement reprendront le 1^{er} septembre pour une durée de quatre mois, incluant l'aménagement d'une partie de la rue du Traict et de la rue Hervé-Rielle.

L'entreprise Charrier se concentre désormais sur la place afin de la rendre accessible au public avant la haute saison.



Le rond-point va être supprimé au profit d'un carrefour plus doux et facilitant la circulation.



QUARTIER DINAN : une place et des places

Sur un périmètre de 250 mètres en partant du cœur de la place Dinan, la Ville recense 280 places disponibles pour les véhicules légers. Le territoire communal compte 1050 places réparties sur 15 parkings. Ces chiffres ne tiennent pas compte du stationnement sur la chaussée. Enfin, Le Croisic est l'une des rares villes de la

Presqu'île avec un stationnement non payant toute l'année. Sur la place Dinan, les stationnements

ne sont pas supprimés mais réaffectés principalement au creux du Mont-Esprit. 📍

STATIONNEMENTS

Mont-Esprit 98 places

(rue du Bassin, rue des Chantiers) aux 46 existantes, 52 sont ajoutées, à terme 98. Cet espace est réaménagé en avril et mai, à 160 m de la place Dinan.

Place Dinan 20 places

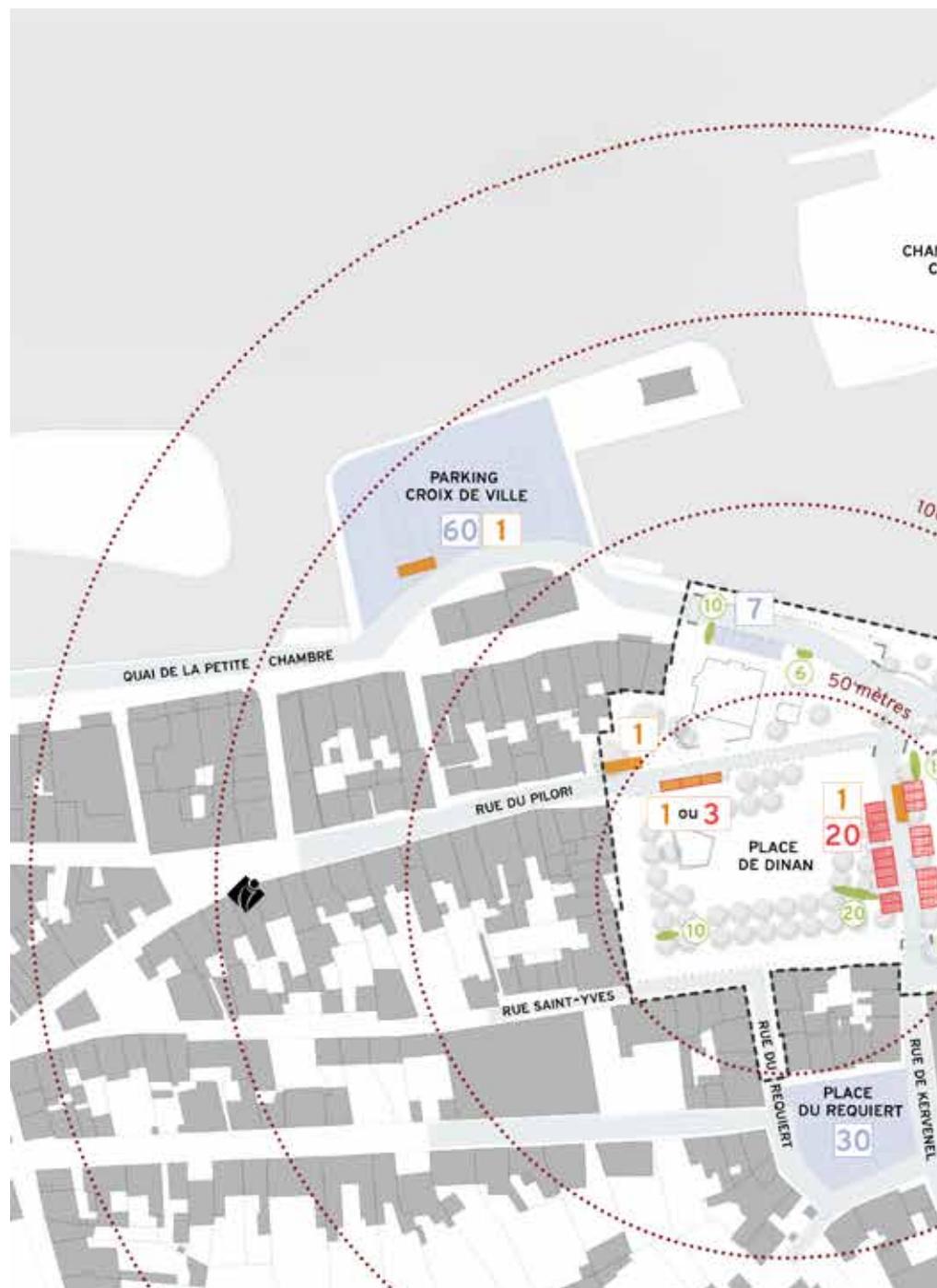
Emplacements en pavés herbeux, gérés en zone bleue.

Place du Requiert 30 stationnements dont 12 en zone bleue

Rue des Poilus 16 places

La Poste 7 places

Parking Croix de Ville 61 places

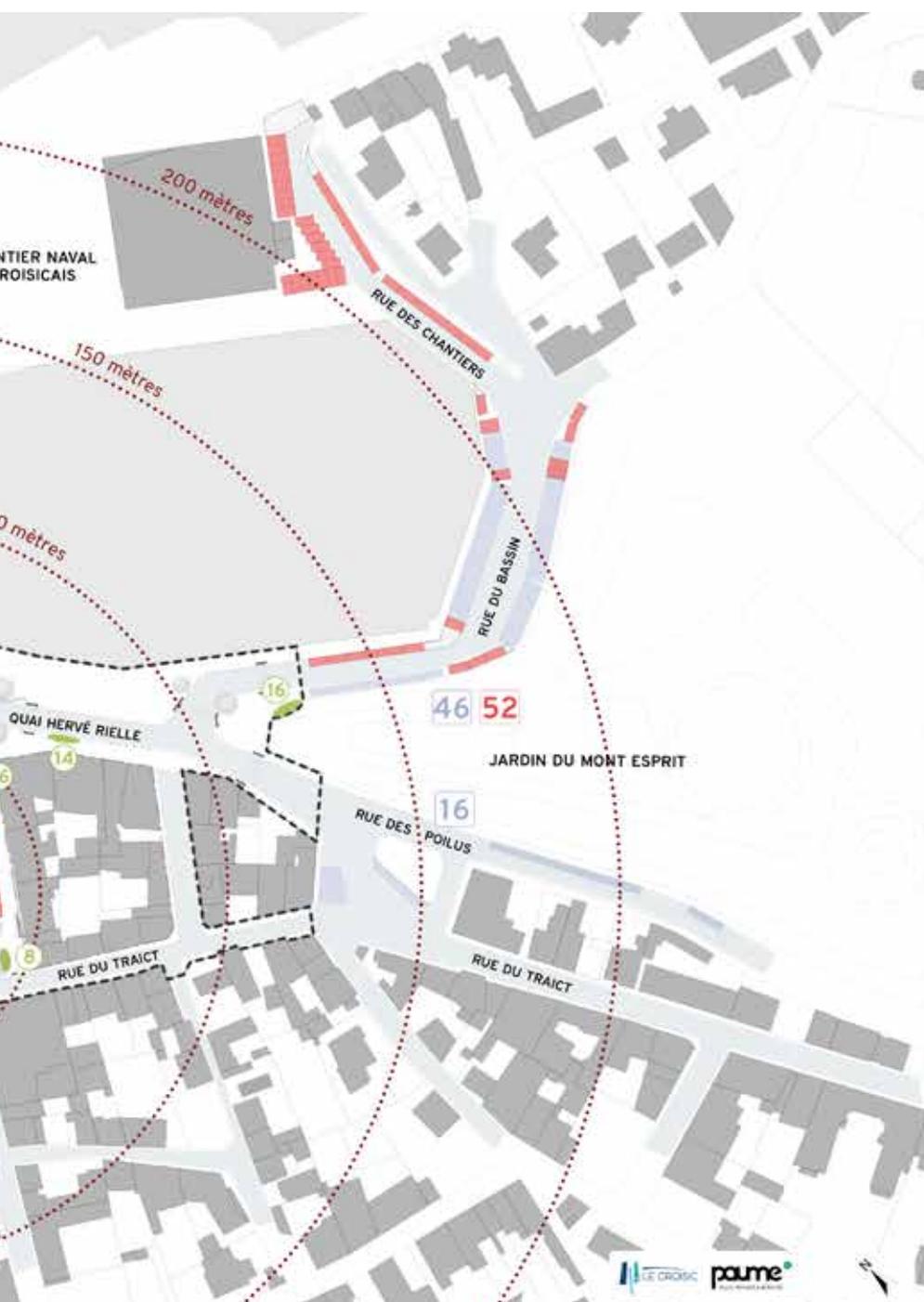


Dans le cadre du réaménagement de la place de Dinan, certaines places de stationnements sont supprimés, mais des alternatives ont été prévues :

- 52 Nouvelles places de stationnement créés _____ 72 places
- 35 Places de stationnement existantes hors périmètre _____ 159 places
- 25 Places de livraison associés aux commerces et services _____ 4 places
- 20 Nouveaux stationnements vélos _____ 100 places
- Périmètre travaux _____

Nota bene : En période estivale, les 30 places situées le long des commerces de la rue Kervenel pourront également être utilisées comme terrasses pour les restaurateurs, répondant ainsi à l'affluente saisonnière.

Ces aménagements visent à concilier accessibilité et qualité de vie dans le quartier.



ZONE BLEUE: 28 À 32 PLACES

Place Dinan: 16 à 20 places suivant l'occupation du domaine public (dans le prolongement de la rue de Kervenel).

Place du Requier: 12 places.

Les horaires restent à définir, mais d'ores et déjà, en dehors de la plage horaire, ces places seront rendues au stationnement libre.

3 places réservées aux clients des commerces alimentaires.

PMR: 4 PLACES

Place Dinan: 2 places, côté quai, devant la Poste et 1 devant le commerce d'alimentation.

Place du Requier: 1.

LIVRAISON: 5 PLACES

Place Dinan: 1 pour les véhicules légers, côté Poste.

1 pour les poids lourds (≈ 15 m de long), en face du fleuriste, transformable en 3 places de stationnement après les heures de livraison.

1 côté cabinet infirmier.

En dehors de la plage horaire des livraisons, ces places seront rendues au stationnement libre.

Avant cette réhabilitation, aucune place de livraison n'était délimitée.

DEUX-ROUES: 100 PLACES

Une dizaine auparavant.

QUAND LE PASSÉ D'UNE CITÉ SE RÉVÈLE

à l'occasion de travaux d'aménagement urbain

Après les sondages archéologiques en 2022 qui avaient confirmé la présence des vestiges du château du XIV^e siècle du Croisic sous la place Dinan, une fouille préventive menée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous le contrôle scientifique du service régional d'archéologie (Drac), sur une partie non prospectée du site, révèle à nouveau des vestiges, ainsi que les fondations de l'ancienne maison de ville.

Vestige tour nord-est.



Les découvertes récentes, même sur une épaisseur minime (environ 50 cm), confirment la qualité de l'ouvrage défensif tout autant que son évolution dans le temps puisque plusieurs périodes de construction ou d'évolution des fortifications ont été identifiées. Les vestiges se sont révélés à des profondeurs très différentes et souvent plus émergents que ce que les sondages de 2022 avaient pu laisser penser.

Un château qui évolue du XIV^e siècle au début du XVII^e siècle

Les fortifications ont été adaptées à l'évolution de l'artillerie et des techniques de défense au cours de l'existence du château pendant près de 270 ans. Ainsi près du rond-point de la poste, la tour d'angle nord-est, sans doute en fer à cheval, a été dégagée avec une maçonnerie qui présente au moins deux périodes de construction. Un très bel ouvrage d'évacuation d'eau, associé à une archère a

été identifié et pourrait être relié à une cuisine à cet endroit.

Côte nord-ouest, le dégagement a mis en évidence le côté droit de l'entrée du château tournée vers et dans l'axe de la rue du Pilori. Mais également des structures non identifiées jusqu'à la limite du pavage actuel de la rue. S'agit-il de constructions disparues ou d'éléments de soutien pour le pont-le-vis du château ?

La courtine ouest (rempart) est apparue très bien conservée au droit de l'entrée du château, tout comme l'était la tour d'angle carrée dégagée lors des sondages de 2022. Des pierres appareillées encadrent de chaque côté un remplissage de moellons constituant l'épaisseur de la muraille.

Du côté nord, la courtine a été localisée en limite du mur de clôture sud de la poste, permettant ainsi de dessiner les limites du château côté mer. Il ne reste malheureusement que peu de chose du côté gauche de l'entrée du château et de la courtine attenante. Ce secteur a été mis à mal par les nombreux travaux de réseaux ces dernières décennies. Une tour d'angle existe peut-être encore sous le passage longeant la poste à l'ouest (zone non concernée par la fouille). Les travaux de décaissement du centre de la place Dinan (secteur initialement non concerné par la fouille) ont finalement été une opportunité pour localiser le rempart sud, plus ou moins bien conservé et souvent interrompu par des réseaux modernes. De nombreux

vestiges de bâtiments intérieurs, adossés à la muraille sud, ont également été dégagés avec encore beaucoup de questions sans réponse sur les espaces observés puisque parfois trois murs se juxtaposent au même endroit. Cette

découverte fortuite permet désormais d'avoir une idée très précise de l'emprise du château et de sa position exacte sur la place. Il faut bien entendu s'imaginer que les fortifications découvertes étaient cernées de fossés, alimentés di-



Piédroit droit entrée château.



Rempart ouest traversant les fondations de l'ancienne mairie.

rectement par la mer. L'arasement des constructions au cours de la première moitié du XVII^e siècle a plus ou moins fait disparaître le bâtiment sans pour autant le gommer totalement puisque certains éléments s'élèvent encore à certains endroits sur une hauteur d'un mètre en profondeur voire peut-être plus.

La première mairie redécouverte

Les vestiges dégagés du château présentaient une tonalité plutôt ocre. Dans l'axe de la rue du Pilori s'est rapidement dessiné un grand rectangle clair, plutôt oblique par rapport au front de mer. Il s'agissait des fondations de l'ancienne maison de ville construite à compter du milieu du XVII^e siècle et détruite en 1910 pour laisser place à la Poste. Connu par des photos et cartes postales anciennes, ce

long bâtiment couvert d'un toit d'ardoises à deux pans, constitua pendant 250 ans le cœur de la vie publique et administrative du Croisic. Son emprise se lisait parfaitement au milieu des vestiges. Le bâtiment s'est même appuyé clairement à certains endroits sur le solide rempart du château.

Des objets témoins de la vie quotidienne

Si cette fouille préventive a permis de dégager des maçonneries assez élaborées et des pierres façonnées de taille conséquente, elle a également livré tout un matériel de tessons de céramiques de provenance diverse voire étrangère, confirmant le commerce maritime international du Croisic.

Parmi les artefacts récoltés, on signalera en particulier des pièces de monnaie, un sceau en plomb

décoré d'un bateau mais également un cure-oreille sculpté dans l'os. Tous ces éléments seront nettoyés et étudiés par les archéologues, un important travail de synthèse reste désormais à faire pour expliquer, illustrer et mieux comprendre la nature exacte du château du Croisic. Les vestiges sont désormais remblayés pour laisser place aux travaux d'aménagement de la place Dinan, laissant beaucoup de questions encore à éclaircir pour les générations futures. Des éléments de médiation patrimoniale sont prévus sur la place pour rappeler l'histoire riche de ce lieu croisicais et les récentes découvertes. ❖

Remerciements à Patrick Bellanger, archéologue à l'Inrap Grand-Ouest pour les informations communiquées.

Tour nord-est - écoulement.



Rempart ouest.





PLACE DINAN, le 1^{er} hôtel de ville

Le Croisic dispose très tôt d'une administration municipale qui conforte son statut de ville indépendante. Dès le XV^e siècle, le pouvoir municipal s'installe dans le château construit au XIV^e siècle à l'emplacement actuel de la place Dinan. C'est donc tout naturellement qu'en 1629, les habitants du Croisic sollicitent de Louis XIII la concession des ruines et de l'emplacement de la forteresse pour y bâtir une maison de ville. Mais les travaux ne commencent pas tout de suite compte tenu des délais administratifs nécessaires

à l'application de l'acte royal. La construction de cette maison de ville prévoit une halle au rez-de-chaussée, une prison et la pompe à bras, et la salle de réunion de la Communauté de Ville à l'étage. Le chantier commence lentement jusqu'en 1666. La construction est une vaste halle rectangulaire coiffée d'un haut toit d'ardoise.

Au cours du XIX^e siècle, les lieux restent un point central, la population est informée par les affichages officiels sur le bâtiment ou par l'annonceur public. La maison de ville est mal entretenue, la Commune n'a plus beaucoup

de ressources avec le déclin du commerce maritime. Au début du XX^e siècle, l'édifice a piètre allure. En 1908, le nouvel hôtel de ville s'installe dans l'ancien hôtel d'Aiguillon. La Commune songe alors à faire disparaître l'ancienne mairie de la place Dinan. Sa démolition totale est engagée simultanément avec la construction d'un hôtel des Postes inauguré en 1910. Les pierres provenant de la démolition serviront à construire la Poste. Seules les photos et cartes postales du début du XX^e siècle témoignent encore de l'ancienne mairie de la place Dinan. ▼



RÉMI MORIN, représentant de la réserve des Traicts du Croisic

Par arrêté préfectoral du 10 octobre 2024, la fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique (créée en 1973) est gestionnaire, pour une durée de 5 ans, de la Réserve de chasse et de faune sauvage des Traicts du Croisic (RCFS créée en 1973 dont la réglementation a été renforcée par arrêté inter-préfectoral en septembre 2024). Elle a recruté Rémi Morin, installé depuis le 4 novembre 2024 dans un bureau de la gare maritime, place d'Armes. Nous l'avons rencontré.



Quelles sont vos missions ?

Mes missions s'inscrivent dans celles de la Réserve des Traicts du Croisic, qui sont d'apporter

une meilleure compréhension du fonctionnement des écosystèmes, de travailler à la protection du site, de gérer le patrimoine

naturel durablement et de le faire découvrir et aussi de faire appliquer la réglementation.

Quelles sont les demandes du public fréquentant le Traict ?

En tout premier lieu, un besoin d'information, et plus précisément sur la pêche à pied des coquillages. Nous devons faire preuve de pédagogie et multiplier les canaux d'information. Nous avons créé un site consacré à la réserve, imprimé des dépliants sur la réglementation, publié des cartes. Nous travaillons aussi avec les communes riveraines et les offices de tourisme pour qu'elles relayent nos outils de communications. Je travaille aussi sur des animations sur ce patrimoine naturel exceptionnel alliant enjeux écologiques, économiques et touristiques.

Auparavant, le Traict était soumis à la charte des Traicts du Croisic et des barres de Pen Bron de 2014, qu'est-ce qui change aujourd'hui ? D'abord, sur les 700 hectares sablonneux, 495 sont classés en réserve. Et c'est sur cette partie que s'applique désormais un règlement. La charte est une convention sur des valeurs

communes et partagées. Un règlement s'impose à tous, c'est un ensemble de prescriptions sur des droits et devoirs concrets et applicables. Il a une valeur juridique supérieure à une charte. Donc en cas d'infraction, l'utilisateur s'expose à une contravention de 4^e classe de 135 euros.

Que contient ce règlement ?

Un découpage par zones de ce qui est permis, sous réserve, et de ce qui est strictement interdit. Par exemple la chasse et les véhicules motorisés sont interdits, l'accès à pied et les activités nautiques sont réglementés. L'arrêté préfectoral de protection de la réserve ne fait pas mention du ramassage

des coquillages, c'est l'accès aux Traicts qui est réglementé, ce qui implique que les pêcheurs ne peuvent pas y accéder pour pratiquer cette activité durant la période d'interdiction.

Où peut-on trouver ce règlement ?

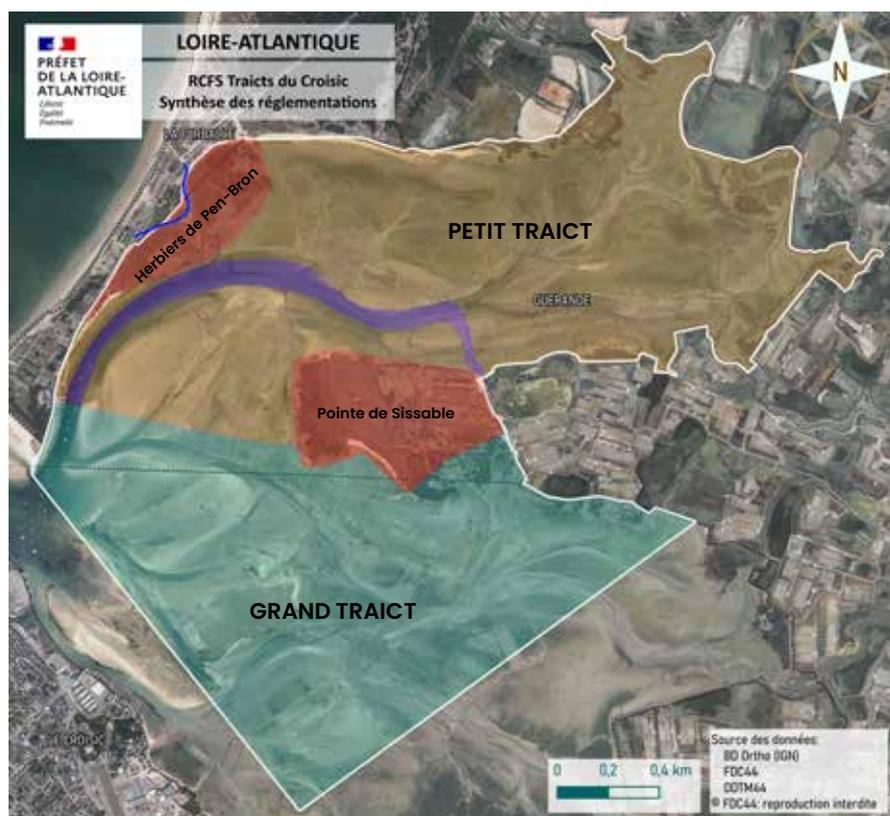
Il est accessible sur l'arrêté préfectoral disponible en ligne et sur notre site internet. Il sera aussi repris sur une page dédiée sur notre site (www.reservetraictducroisic.com).

Une question qui revient souvent de la part de nos administrés et des visiteurs, on ne pourra plus s'adonner à la pêche à pied ?

En dehors du périmètre de la réserve où s'appliquent des interdictions ou des autorisations suivant certaines zones et certaines périodes, cette activité reste praticable à l'année, par exemple sur le grand banc. Nous travaillons sur la possibilité de se géolocaliser par téléphone sur les Traicts du Croisic. Chacun pourra connaître sa position exacte dans le périmètre. 📍

CONTACT

rmorin@chasseurdefrance.com
Gare maritime, place d'Armes,
44 490 Le Croisic
Tél. 06 81 73 93 00



RÉSERVE DES TRAICTS DU CROISIC (RCFS)

ZONE DE PROTECTION RENFORCÉE

À l'année pour le grand public

- Accès interdit.
- Pêche à pied interdite.
- Animaux domestiques interdits.
- Tout véhicule interdit.

PETIT TRAICT

- Interdiction des activités nautiques à l'année à l'exception du chenal de Pen Bron (zone violette).
- Accès interdit sur toute la RCFS entre le 15 octobre au 15 mars.
- Chien autorisé en laisse du 16 mars au 14 octobre.
- Pêche à pied: accès autorisé du 16 mars au 14 octobre (donc interdit du 15 octobre au 15 mars).

GRAND TRAICT

- Autorisation des activités nautiques non-motorisées du 16 mars au 14 octobre inclus.
- Chiens interdits du 15 octobre au 15 mars.
- Pêche à pied: accès autorisé du 16 mars au 14 octobre (donc interdit du 15 octobre au 15 mars)

CHENAL DE PEN-BRON

- Autorisation activités nautiques en embarcation à énergie humaine (canoë, kayak, paddle, etc.) du 16 mars au 14 octobre inclus.



« CARRÉS POUR LA BIODIVERSITÉ » : accueillir les fleurs sauvages et les insectes pollinisateurs

Depuis février 2024, une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur les communes de Batz-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen et Piriac-sur-Mer est menée par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Elle est cofinancée par l'agence gouvernementale de l'Office français de la biodiversité (OFB), le Fonds européen de développement régional (Feder), l'Agglo ainsi que les cinq communes. Dans ce cadre, des « Carrés pour la Biodiversité » ont été mis en place par la commune du Croisic.

Qu'est-ce que l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC)?

Il s'agit d'une démarche d'inventaire des espèces faunistiques et floristiques ainsi que des habitats naturels menée par les services de l'Agglo et permettant au Croisic de mieux connaître, préserver et de valoriser son patrimoine naturel. L'objectif de cet outil est d'impliquer l'ensemble des acteurs de la commune (élus, citoyens, associations...) pour intégrer les enjeux de biodiversité sur le territoire.

Observer la biodiversité

Le printemps est l'occasion pour

la commune du Croisic, dans le cadre de l'ABC, de délimiter des « Carrés pour la Biodiversité ». Cette démarche créée par le réseau CPIE a pour objectif de laisser volontairement des espaces en libre évolution. Cette action permettra pendant toute la saison de permettre aux fleurs sauvages de s'exprimer et d'accueillir divers insectes et pollinisateurs. Ces espaces sont, à partir de mai et jusqu'à la fin de l'été, le support d'animations à destination des habitants. Des animations scolaires sont menées par le CPIE Loire-Océane et d'autres pour le grand public par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

3 carrés pour la biodiversité sont mis en place :

- Mont-Lénigo, fin de l'allée Marcel-Thoby.
- À côté de l'Intermarché, rue Emmanuel-Provost.
- Pointe du Croisic, non loin du golf.

Ouvrez l'œil, d'ici quelques semaines, les plantes verront arriver leurs premiers hôtes, l'occasion d'observer papillons, abeilles, bourdons, coccinelles, syrphes, araignées 🟢

EN BREF ...

Le cimetière a du charme

17 charmes ont été plantés dans le cimetière afin de favoriser des îlots de fraîcheur et gommer un peu l'aspect minéral du lieu.

Avec le retour des beaux jours, certains animaux de nos villes peuvent proliférer.

LES POPULATIONS SONT SURVEILLÉES.

Goélands

La stérilisation des œufs de cette espèce protégée est soumise à autorisation préfectorale. Celui rencontré sur la commune est l'argenté (*Larus argentatus*), très commun sur côte atlantique. La saison de reproduction commence en mars, il pond de 1 à 3 œufs.

Pigeons

Il aime nicher près des humains où les sources de nourriture sont nombreuses. Il faut éviter de les nourrir car ils peuvent se multiplier rapidement. Ils nichent alors dans certains immeubles et monuments. Au Croisic, leur population est sous contrôle.

Rats

Ils peuvent proliférer rapidement en ville s'ils trouvent une abondance de déchets. Mais ce n'est pas le cas au Croisic, où le service municipal Voirie et Propreté intervient régulièrement.

Chenilles processionnaires du pin

Avec l'arrivée du printemps, c'est la période des chenilles processionnaires, leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des hommes et des ani-

maux. Sur le domaine public, l'éco-garde utilise un paintball pour diffuser des billes à phéromones, ces pièges biologiques perturbent le processus d'accouplement, empêchant la fécondation et la ponte des œufs. Pour les particuliers, contactez l'association Polleniz au 02 40 36 83 03.

Frelons asiatiques

Entre 35 à 45 nids par an sont découverts au Croisic. Les colonies se développent d'avril à juillet. Cette espèce invasive, est un prédateur de nos abeilles domestiques. En cas de découverte, contactez l'éco-garde du Croisic. Communiquer la localisation précise et vos coordonnées. Une entreprise spécialisée intervient pour procéder à la destruction. L'intervention est facturée 55 € quel que soit le montant de l'intervention (de 70 € à plus de 1000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid); le reste est facturé à Cap Atlantique. Attention: toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne peut faire l'objet d'une participation financière de Cap Atlantique.

Animaux errants

Chien, chat, mais aussi furet: tous ces animaux de compa-

gnie doivent être obligatoirement identifiés (puce, tatouage) et enregistrés dans le fichier national d'identification. Les animaux en divagation, s'ils ne sont pas identifiés, peuvent être mis en chenil 24 heures avant d'être emmenés au refuge intercommunal de Guérande. 📍



ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE PUBLIQUE

13 sanitaires publics : dépenses : 8 590 € (eau, papier toilette, savon, nettoyage).

Entretien des sentiers pédestres par une société : 4 240 € (2024).

Propreté publique déjections canines (sacs et distributeurs) : 3 855 € (2024).

Traitement chenilles processionnaires : 1 510 € (2024).

Stérilisation des goélands : 13 300 € pour 3 passages (2024)

Interventions dératation et pigeons : 4 143 €.

Contribution au syndicat intercommunal de la fourrière pour animaux : environ 15 500 €.

LOGEMENTS SOCIAUX : 60 en chantier sur 2025 et 2026



Si la Ville du Croisic veut se mettre en conformité avec la loi SRU qui impose 25 % de logement social, elle devrait construire 327 logements sociaux (chiffre au 1^{er} janvier 2024). Mission quasiment impossible au regard de la faiblesse des réserves foncières et des contraintes d'urbanisme. Au 1^{er} janvier 2024, la ville compte 286 logements sociaux. Pour 2025 et 2026, elle devrait en construire 60.

Le Croisic est une presqu'île de 4,5 km² coincée entre l'océan et le Traict, dans un espace contraint, accessible que par une seule route, avec plus d'un tiers de son territoire classé en zone naturelle et soumis aux règlements d'urbanisme: Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap), Loi littoral, zone agricole. Sur 450 ha, il reste 3,6 ha dont 2,2 ha n'appartenant pas à la Ville. Ce taux de 25 % est calculé sur

celui des résidences principales. Perversité du système, plus vous faites de logements principaux, plus vous devez construire de logements sociaux alors que la demande reste faible.

Bon élève

Néanmoins avec près de 11,66 %, Le Croisic n'est pas le plus mauvais élève de l'agglomération Cap Atlantique. Mais conséquence de cette carence de 13,34 %, une pénalité de 177 000 € en 2024. Finalement ramenée à zéro par la signa-

ture d'un contrat de mixité sociale de trois ans entre l'État et la commune. En effet, cet outil facilite le comblement du déficit entre l'offre et la demande de logement social et il permet de déduire les futurs investissements financiers de la ville (achat de terrain, de bâtiments, etc.) consacrés à sa politique de logements sociaux. En 2024, 12 ont été livrés sur le site de l'ancienne « Glacière » du Croisic, au carrefour de la rue de Kervenel/ avenue Gambetta. Ce projet était venu en déduction des pé-

nalités appliquées par l'État pour non-respect des 25 % de logements sociaux. L'objectif du contrat est de 79 pour la période triennale. Pour 2025 et 2026, 60 sont prévus. Au 1^{er} janvier 2024, la ville comptait 286 logements sociaux, il en manque 327. Nous devrions en avoir 613 sur 2452 résidences principales. Néanmoins, grâce aux

efforts faits par Le Croisic sur la résidence du Pré du Pas pour les logements des travailleurs saisonniers, avec la mise à disposition du terrain par la ville (bail emphytéotique de 55 ans) et une subvention d'équilibre de 100 000 € par la Commune sur ce projet, la pénalité de 206 430 € prévue par l'État est ramenée à 0,00 €. 📌

Quartier de la Pierre-Longue: 22 logements sociaux livrés au premier semestre 2026

Ce programme porté par le bailleur coopératif Immobilière de Saint-Nazaire (CISN) est en cours. Les 22 logements locatifs sociaux (du T 2 au T 4) sont répartis dans deux bâtiments (R +1) sur le nou-

veau lotissement du Pré Joli sur un site exceptionnel situé à deux pas de la Côte sauvage. Parallèlement, 31 maisons individuelles destinées aux primo-accédants sont en cours d'achèvement.



Avenue Aristide-Briand/rue du Bourg Boutin: 6 logements BRS livrés en 2026

Sur une parcelle de 680 m² face à la gare SNCF, le bailleur Silène entamera cette année la construction d'une résidence collective de six logements R +1 (2 T 2 au 4 T 3) destiné à l'acquisition en bail réel solidaire. Lancé en 2016, le BRS permet aux ménages de devenir propriétaire et de trouver un logement dans des communes où l'achat du terrain est plus coûteux en dissociant le foncier du bâti. Pour faire simple: vous achetez le bien immobilier, les murs, mais pas le terrain. Avantage: des logements moins chers à l'achat. Particularité du terrain, il est à 1,25 m en dessous de la cote Xynthia. Le bâtiment sera donc légèrement surélevé par un vide-sanitaire. Il ne dépassera pas le faitage des bâtiments voisins.



Rue du Flot/rue Waldeck-Rousseau: 8 logements sociaux livrés en 2026

Non loin du Jardin Jan, le bailleur Silène devrait débuter cette année la construction de 8 logements en

R + 1 (T 2 et T3) répartis sur 4 maisons jumelées.



Résidence Pré du Pas, rue des Courlis/chemin du Pré du Pas: 11 logements dédiés (T 1) aux employés saisonniers livrés en mai 2025

En haute période touristique, la main d'œuvre saisonnière a des difficultés à se loger quand le prix des locations s'envole. Le maire a mis à disposition du bailleur social CISON un terrain d'environ 400 m², via un bail emphytéotique. La gestion sera confiée à l'association

Presqu'île Habitat Jeunes (APHJ), déjà en charge de ce type d'équipement à La Baule-Escoublac, Guérande et Herbignac. En basse saison, la location sera redirigée vers d'autres emplois jeunes (apprentis, stagiaires, saisonniers, etc.).



ZOOM SUR ...



Hébergement temporaire chez l'habitant

Le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant est une solution solidaire qui permet à un actif de 15 à 30 ans, en emploi, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle, de loger temporairement chez un particulier qui dispose d'une chambre, d'un studio ou d'un appartement disponible. Une chambre inoccupée chez vous? Vivez l'expérience de l'hébergement temporaire chez l'habitant.

Accueillez un(e) jeune (de 15 à 30 ans) en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation.

➕ Pour plus d'informations, contactez l'APHJ par téléphone au 02 40 11 16 11 ou par mail à l'adresse suivante: contact@aphj-logement.fr
Site web: aphj-logement.fr



Rue des Lauriers, 8 logements sociaux livrés en avril 2025

À l'heure où nous publions, ces logements seront probablement livrés. La réhabilitation de l'ancienne école rue des Lauriers, connue sous le nom des Capucins, est portée par le bailleur CISN qui réalise 5 T2 et 3 T3. Le bâtiment de la fin du XIX^e siècle a été restau-

ré, 2 logements sont créés dans la cour. Le portail d'accès sera élargi permettant le stationnement des véhicules à l'intérieur de la parcelle.

Cet ensemble rénové permet de redonner un aspect plus heureux à cette friche urbaine.

Avenue de la Pierre-Longue, 5 logements sociaux

Dans l'ancien centre de vacances Apalm dit Villa Mazy est prévu un programme privé de 23 logements dont 5 sociaux.



ZOOM SUR ...

S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)

En 2025, le service « opération tranquillité vacances » est étendu à l'année (et non plus uniquement juillet et août). Durant votre absence les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service « opération tranquillité vacances », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant une « demande individuelle d'inscription » auprès de la police municipale.

Après avoir téléchargé et imprimé le document sur le site Internet de la Ville (Tranquillité vacances Accueil / Vivre au Croisic / Tranquillité vacances), il est notamment nécessaire d'indiquer votre nom, prénom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile ainsi que la personne à aviser en cas d'anomalie.

Une fois daté et signé, ce document est à remettre à la police municipale (1, rue Jules-Ferry) ou à votre brigade de gendarmerie (20, rue Henri-Becquerel).

En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, ne pas oublier de prévenir la police municipale ou votre brigade de gendarmerie.



AGENDA

mai | juin 2025

MAI 2025

Exposition Le théâtre de papier
par Amandine Momencau,
du 5 avril au 3 mai.

+ médiathèque Le Traict d'encre

**À l'horizon du Croisic,
départ pour Belle-Île:**

paysages de Claude Bisserier
du 12 avril au 29 juin, de 14h30 à
18h00, du mercredi au dimanche,
galerie Chapleau.

+ ville du Croisic

Atelier d'écriture

samedi 3 mai, de 10h30 à 12h30.

+ médiathèque Le Traict d'encre

**« Vendredi 13 » par le théâtre
du Grand Traict**

samedi 3 mai, à 20h30,
dimanche 4 mai, à 15h00,
salle Jeanne d'Arc.

+ théâtre du Grand Traict

**Exposition Résister -
Libération du Croisic, 11 mai 1945**

du jeudi 8 au dimanche 11 mai,
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à
18h00, ancienne criée.

+ ville du Croisic

Le chant des Mers et des Marins

du vendredi 9 au dimanche 11 mai,
ancienne criée, salle Jeanne d'Arc.

+ office de Tourisme du Croisic

L'accordéon, une épopée!

mercredi 14 mai, à 18h30,
salle Jeanne d'Arc.

+ ville du Croisic

Après-midi Scrabble

vendredi 16 mai,
de 15h00 à 18h00.

+ médiathèque Le Traict d'encre

« Yemma » par Labess

vendredi 16 mai, à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

+ ville du Croisic

Fresque du climat

samedis 17 et 24 mai,
de 10h00 à 13h00.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Discu-ciné: 2nd guerre mondiale

samedi 17 mai, de 17h30 à 19h00.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Week-end Langoustines

samedi 17 et dimanche 18 mai,
chez les restaurants participants

+ office de Tourisme du Croisic

Apéro Langoustines

dimanche 18 mai, de 11h00 à 13h00.

+ office de Tourisme du Croisic

Course nature de la presqu'île

dimanche 18 mai, à partir de 9h15;
stade Constant-Germon.

+ Running club du Croisic

Découverte de la vieille ville

mercredis 21 et 28 mai, à 10h00,
départ du Mont-Esprit.

+ office de Tourisme du Croisic

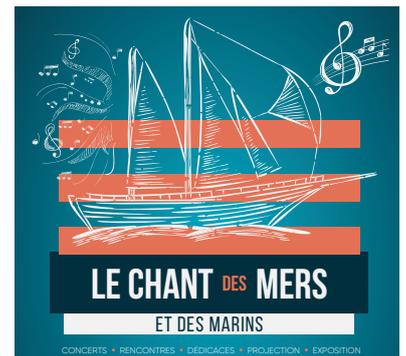
Étienne Grandjean « La folk vie »

vendredi 23 mai, à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

+ ville du Croisic



ZOOM SUR ...



**du vendredi 9 au dimanche
11 mai 2025**

Venez célébrer l'esprit maritime
du Croisic, à travers un
programme inédit de rencontres
et d'animations gratuites.

Pour cette occasion,
Eugène Riguïdel, parrain de
l'événement, sera présent lors
de la diffusion du documentaire
« Eugène Riguïdel, entre vents
et marées » et pour la dédicace
de son livre « À la cocotte les
huîtres ». Concerts de chants
de marins, spectacle vivant,
exposition et dédicace de
bande-dessinée en présence
de l'illustrateur sont également
au programme pour faire
de ce week-end un moment
inoubliable de découvertes
et de partage où traditions et
culture maritime se mêlent
pour offrir à chacun une
expérience unique et conviviale
au cœur du Croisic.

+ Retrouvez le programme
complet sur www.lecroisic.fr/
Rubrique Agenda

AGENDA

mai | juin 2025

Dégustation d'algues

samedi 24 mai, à 16 h 00,

+ médiathèque Le Traict d'encre

Tempo, festival de piano

du 29 mai au 1^{er} juin,
ancienne criée.

+ association Arts & Balises

À la découverte des ballets russes

samedi 31 mai, à 10 h 30.

+ médiathèque Le Traict d'encre

JUIN 2025

Les dimanches de caractère

dimanche 1^{er} juin, à 15 h 00,

départ de la place Donatien Lepré

+ office de Tourisme du Croisic

Café littéraire

mardi 3 juin, 11 h 00.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Découverte de la vieille ville

mercredis 4, 11 et 18 juin, à 10 h 00,

départ du Mont-Esprit.

+ office de Tourisme du Croisic

Développement durable: engagements internationaux et réalisations locales au Croisic et à proximité

jeudi 5 juin, à 18 h 00,

salle Jeanne d'Arc.

+ société des Amis du Croisic

Annonce du prix des lecteurs

samedi 7 juin, à 17 h 00,

+ médiathèque Le Traict d'encre

Fest-Noz

dimanche 8 juin, à 20 h 30,
ancienne criée.

+ association La Calebasse

Les peintres du Croisic

du mardi 10 au vendredi 13 juin,

de 10 h 30 à 19 h 00, ancienne criée.

+ association Les Peintres du Croisic



Les p'tits dévoreurs

mercredi 11 juin, à 11 h 00.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Le connecteur arrive!

vendredi 13 juin, de 10 h 00 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 15 h 00,

place du 8 Mai.

+ Mission locale de la presqu'île
guérandaise

Fête nautique - Concours de pêche, soirée dansante, lancer de toulaine et trophée de godille

samedi 14 et dimanche 15 juin,
ancienne criée.

+ CCC Fishing club Le Croisic

Bla Bla des lecteurs

samedi 14 juin, à 11 h 00,

+ médiathèque Le Traict d'encre

Rencontre autour du thé

mardi 17 juin, à 17 h 30.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Opéra sur écran « La flûte enchantée » de Mozart

mercredi 18 juin, à 20 h 00,

salle Jeanne d'Arc

+ ville du Croisic

Promenade sur le Grand Traict

jeudi 19 juin, à 16 h 30,

départ gare SNCF.

+ office de Tourisme du Croisic

Fête de la musique

samedi 21 juin, sur les quais.

+ ville du Croisic

Chapeau l'artiste!

du samedi 21 juin au dimanche

21 septembre, de 10 h 00 à 12 h 30 et

de 14 h 30 à 18 h 00, ancienne criée.

+ ville du Croisic

Sportez-vous bien au Croisic

samedi 28 juin, de 14 h 00 à 18 h 00,

stade Constant-Germon.

+ ville du Croisic

Jazz & Patrimoine

dimanche 29 juin, à 16 h 00,

Mont-Esprit.

+ office de Tourisme du Croisic



Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Lors du dernier conseil municipal a été présenté le vote du budget. On doit retenir que la capacité d'autofinancement s'élève à 2412784 €. Ce très bon résultat va permettre le financement des presque 22 millions d'euros d'investissement du mandat.

Cette situation est due au travail de l'équipe municipale et des services de la Ville. Le budget est la concrétisation de ce travail.

Le programme de « Le Croisic, c'est vous », conformément à nos engagements, est pratiquement réalisé. Les travaux de la Place Dinan qui s'achèvent en sont l'aboutissement.

En juin 2025, il y aura six ans que nous avons ouvert la salle Jeanne d'Arc avec l'ambition de créer un lieu où la diversité culturelle puisse s'exprimer librement et soit accessible à tous.

Au fil des années, le succès est au rendez-vous.

La salle Jeanne d'Arc est devenue plus qu'une simple salle de spectacles; elle incarne l'esprit vivant et festif de notre Petite Cité de Caractère.

Il n'y a pas de spectacles sans spectateurs. C'est pourquoi je tiens à adresser un immense merci à notre fidèle public, toujours aussi curieux et enthousiaste.

Le conseil municipal qui s'est tenu le 25 mars a entériné le budget primitif pour l'année 2025. On note que la tendance haussière des impôts directs locaux se confirme avec une augmentation de 6% ce qui est pleinement assumé par la majorité municipale : de quoi s'offrir une « magnifique » rénovation de la place Dinan.



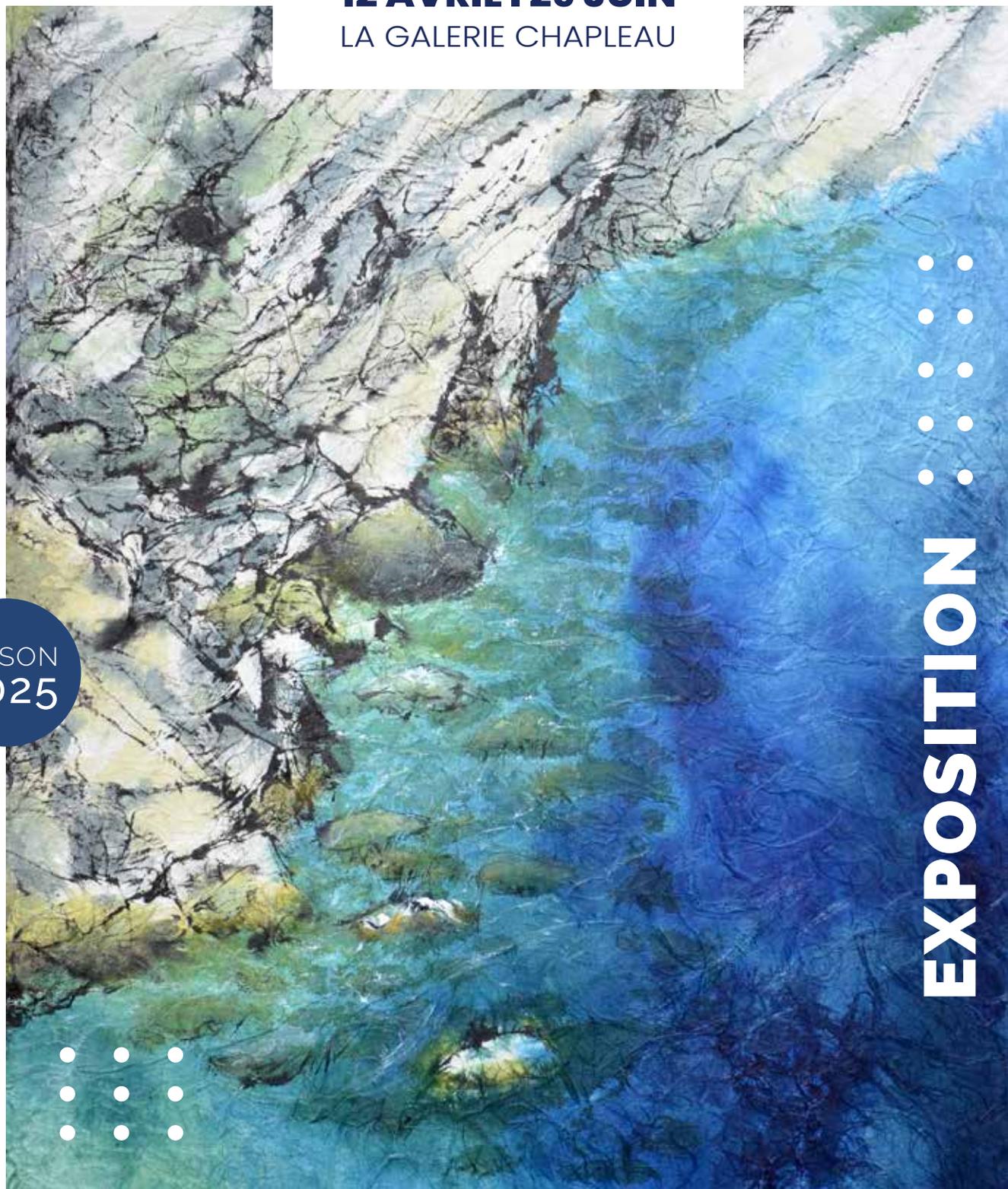
Ça coûte 3,8 M. !!!

Ils ont dû prévoir
Un parking souterrain...

Contact : unnouveaucap@lecroisic.fr

VILLE DU CROISIC

12 AVRIL | 29 JUIN
LA GALERIE CHAPLEAU



SAISON
2025

EXPOSITION

À L'HORIZON DU CROISIC DÉPART POUR BELLE-ÎLE

PAYSAGES DE CLAUDE BISSERIER DIT LE KOUROS

ENTRÉE LIBRE | DE 14 H 30 À 18 H 00

DU MERCREDI AU DIMANCHE (JOURS FÉRIÉS INCLUS)